

Bulletin annuel 16

Année 2012



MONS
FORTI

ISSN 1291 6692

Association pour la sauvegarde
du Château de Montfort

www.monsforti.jimdo.com

Siège social: Mairie de Montigny-Montfort 21500



Photo de couverture : Alain Rousselet

Impression : www.limprimeur.net , mai 2013

Bulletin Annuel n°16

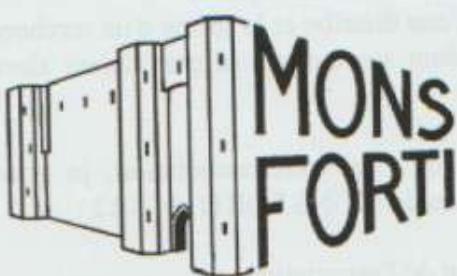
2012



Sommaire

– Le "mot" du président (<i>Bruno Lachaume</i>)	page 2
– Bilan comptable et liste des membres du Conseil d'Administration	4
– Localisation des opérations menées en 2012 sur le plan général	5
– Rapport moral (<i>Antoine Lacaille</i>) :	6
* compte-rendu des activités	
* projets et date des travaux 2013	
* manifestations au château	
– Mons Forti, plus que jamais sur Internet ! (<i>Mathieu Dubost</i>)	18
– Rapport scientifique des travaux (<i>Antoine Lacaille</i>)	19
– Les visites au château (<i>Antoine Lacaille</i>)	40
– Les carreaux de pavement du château de Montfort (<i>Alain Rousselet</i>)	42

La reproduction de tout ou partie des textes, dessins ou photos est interdite.



Association pour la sauvegarde
du Château de Montfort
Siège social : Mairie de Montigny-Montfort 21500

www.monsforti.jimdo.com

Retrouvez-nous sur facebook sur la page :
Château de Montfort – Mons Forti

En guise d'éditorial, "le mot" du président... (Par Bruno Lachaume)

Chères adhérentes, chers adhérents,

La saison 2012 a connu un important déroulement des travaux au château, en dépit même d'une gêne notoire engendrée dans l'administration associative par une gouvernance abusive, voire totalitaire, d'un bureau mégalomane ("Büro 2012"); ce qui a mis les bénévoles du terrain – véritables acteurs de fait de MONS FORTI – dans de grandes difficultés de fonctionnement en restreignant volontairement leur autonomie de manière drastique.

Ainsi, à cause de cet abus éhonté du pouvoir perpétré par ce "Büro 2012", le Conseil d'Administration (C.A.) n'a-t-il pas pu prendre sereinement et démocratiquement les décisions qu'auraient nécessité "au quotidien" l'entretien, la sauvegarde et la restauration du CHÂTEAU de MONTFORT, pourtant "objet déclaré" et raison d'être de notre association... Jusqu'à la démission de ce bureau-là et élection en C.A. d'un nouveau bureau, permettant alors un redémarrage dans le sens heureusement amorcé depuis de longues années sous l'égide du président Alain ROUSSELET lors de ses dernières mandatures.

Mais, s'il n'est pas possible pour l'heure, de faire des miracles dans la gestion et le développement financier de l'association MONS FORTI dans le peu de temps qu'il nous reste avant l'Assemblée Générale (A.G.) - nombre de demandes de subventions n'ayant pas été faites ou encore n'ayant pas abouti – une poursuite des travaux ajustée aux moyens actuellement disponibles est d'ores et déjà amorcée et un redémarrage d'une véritable activité associative de MONS FORTI permettra plausiblement en cette année 2013, de mettre en place des visites dominicales au château l'été venu et donnera l'occasion de participer activement aux "journées du patrimoine" 2013, en SEPTEMBRE prochain...

(affaire qui reste à organiser sous l'égide du nouveau C.A. et de son bureau, qui sortiront des votes à l'occasion de cette A.G. du 08 JUIN).

J'en profite ici pour remercier l'équipe de "bénévoles actifs du terrain" et la majorité actuelle du C.A., très soudés et réellement intéressés au devenir du château de MONTFORT, d'avoir su reprendre – in extrémis – la main, afin d'aller à nouveau réellement dans le sens de l'intérêt et de la sauvegarde du château de MONTFORT; dans la même démarche, je tiens aussi à désolidariser cette actuelle majorité au C.A. ainsi que ces "bénévoles actifs du terrain", de la démarche épistolaire du début de cette année qu'à leur unique initiative – sans bien entendu avoir en aucune manière consulté le C.A. à ce propos ! – le président et le vice président d'alors avaient prise;

D'autant que leur "communication" avait plus le fond d'une diatribe et la forme d'un torchon, qu'il n'était à même de prouver la générosité désintéressée dont ses auteurs se prévalaient alors indûment dans ce courrier...

Pour finir cette succincte présentation de l'activité 2012 de votre association, je vous signalerai que trois changements notoires se sont produits au sein de MONS FORTI en 2012 :

-- Renée PAQUET qui, comme trésorière depuis le début de l'association, en avait jusqu'alors assuré la gestion et la comptabilité, a quitté ce poste début 2012.

-- Alain ROUSSELET, à nouveau président depuis deux mandatures mais aussi dès les débuts de l'association, n'a pas tenu cette fois à renouveler son mandat et a donc quitté le bureau ainsi que le C.A. début 2012.

-- Madame FERIES, alors propriétaire du château de MONTFORT, estimant qu'en agissant ainsi, serait au mieux pérennisé l'engagement que son défunt mari avait de longue date contracté à l'égard du château de MONTFORT, en a fait don à la commune de MONTIGNY-MONTFORT.

Ainsi, en dépit de tout ce qui a pu entacher le "bon fonctionnement" et freiner l'activité de "l'association" durant l'année passée, nous allons tout de même pouvoir nous permettre de vous présenter, tant à travers "ce bulletin 2012" que lors de la réunion annuelle de l'Assemblée Générale de notre association ce 08 JUIN 2013 (Présentation, évolution et images 2012/début 2013...), les réalisations de l'année écoulée.

Au nom du bureau, et davantage encore du C.A., et par délégation de "icelui", je présente à chacun de nos adhérents mes sincères salutations et de très bons vœux pour cette nouvelle année d'activité de MONS FORTI.

Point sur la trésorerie

Au 31/12/2012 (issu du procès-verbal du Conseil d'administration du 18/01/2013)

En caisse

Compte chèque : **4652,99** euros

Livret : **5625,91** euros

Soit un total de **10278,90** euros

En attente de débit : **429,61** euros

Total des subventions : **1875** euros

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : **172**

Membres du conseil d'administration

A la suite de l'assemblée générale 2012 :

TESSEDRE Daniel (**Président**)

DUQUESNE Anne-Marie (**Secrétaire**)

PARISOT Marcel (**Trésorier**)

CHERBLANC André (**Coordinateur des travaux**)

CHEVALLOT Yvonne

FEBVRE Jeannine

LACAILLE Antoine

MURIOT Philippe

LORNET Jean-Christophe (**Vice-président**)

PIOT Marie-France (**Vice-Secrétaire**)

PAQUET Renée (**Trésorière adjointe**)

COLLIN Jean-Michel

GEOFFROY Alain

LACHAUME Bruno

VINCENT Gérard

Situation au mois de mai 2013, après les démissions successives et la réélection d'un bureau :

LACHAUME Bruno (**Président**)

CHEVALLOT Yvonne

FEBVRE Jeannine

LACAILLE Antoine

PAQUET Renée

PIOT Marie-France

CHERBLANC André (**Trésorier**)

COLLIN Jean-Michel

GEOFFROY Alain

MURIOT Philippe

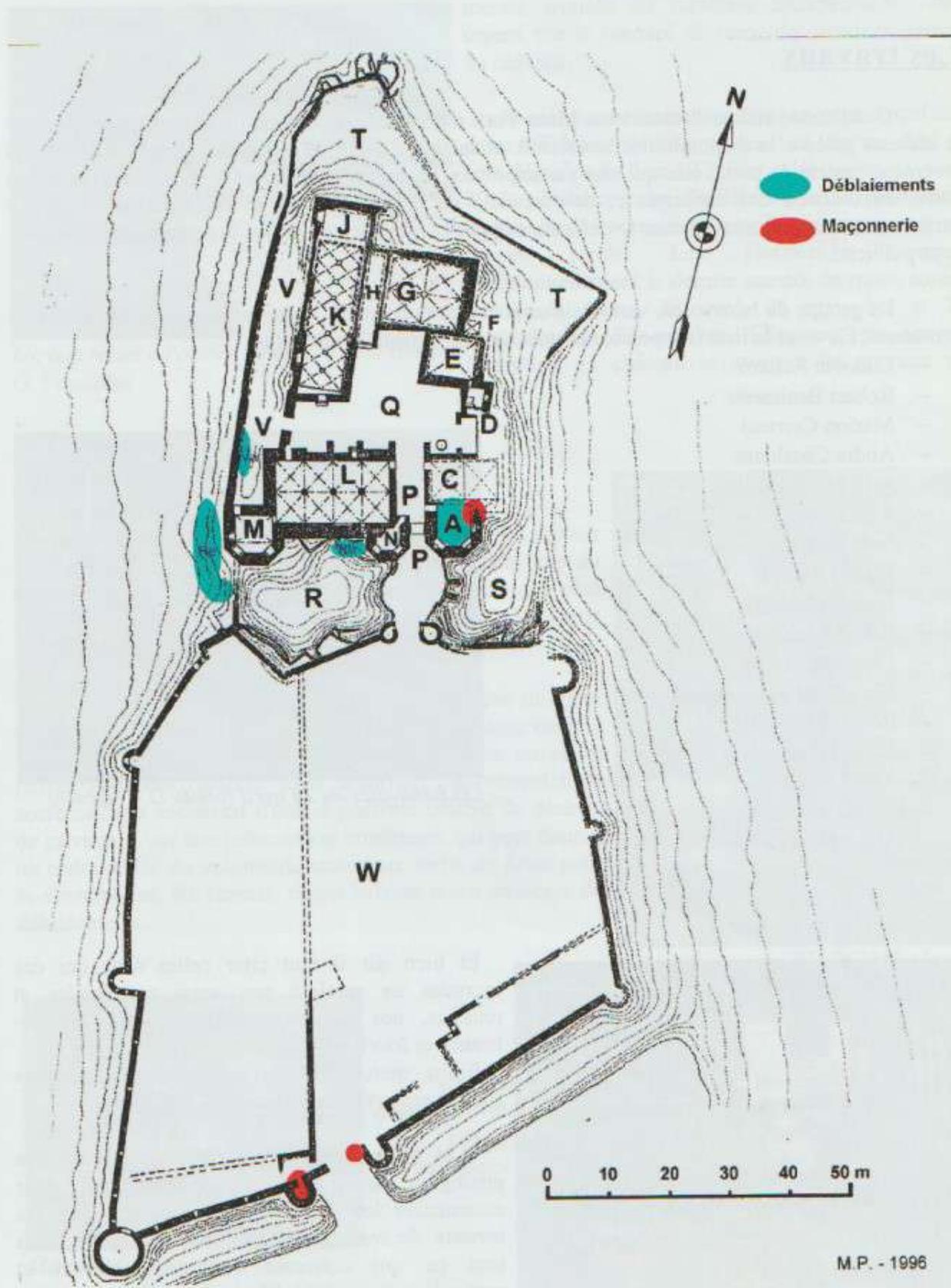
PARISOT Marcel

VINCENT Gérard

=> démission du bureau établi en 2012 dans son intégralité

=> démissions du conseil d'administration de Jean-Christophe LORNET, Anne-Marie DUQUESNE et Daniel TESSEDRE.

Plan général des opérations menées en 2012



Rapport moral et compte-rendu des activités (par Antoine Lacaille)

Les travaux

Cette année encore l'association Mons Forti a permis la réalisation de nombreux travaux sur le château grâce à la disponibilité, la volonté, et même la force de nos bénévoles. Que soient ici vivement remerciés tous ceux qui ont participé aux journées "travaux". D'une manière ou d'une autre, en fonction des capacités et des souhaits de chacun, le but de l'association a pu être parfaitement rempli : sauvegarder le château, stopper la ruine des murailles et promouvoir son étude et sa publicité.

Le groupe de bénévoles, variable d'un jour sur l'autre, était composé en moyenne de 5 à 15 personnes. En voici la liste (les personnes oubliées me verront bien confus) :

- Ludovic Achard
- Robert Broisseau
- Marion Carraud
- André Cherblanc
- Jean-Michel Collin
- Alexandre Guy
- Jean Kowal
- Josette Kowal
- Antoine Lacaille
- Bruno Lachaume
- Laetitia Lefebvre
- Jean-Christophe Lornet
- Bernard Maignot
- Gérard Poullain
- Alain Rousselet
- Daniel Tessèdre
- Aline Thiery
- François Trébuchon
- Gérard Vincent
- Benjamin Werkoff



Les bénévoles du 28 avril (photo D. Tessèdre)

Et bien sûr il faut citer celles sans qui ces journées ne seraient pas aussi conviviales et réussies, nos cuisinières bien-aimées : Marie-France et Jocelyne.

Enfin, merci à toutes les personnes qui nous soutiennent : visiteurs, proches, amis, etc.

Les travaux menés au château peuvent être distingués par trois catégories. J'évoquerai pour commencer les déblaiements pratiqués, puis les travaux de restauration et consolidation et enfin tout ce qui concerne l'entretien général et particulier du site. Malheureusement par manque de prise de notes sur le terrain, il est impossible de



L'ambiance à table le 28 avril (photo A. Lacaille)

présenter une chronologie des événements pour cette année. Bien entendu, tout se déroule pendant l'année 2012.



Un bon repas à l'ombre au mois d'août (photo G. Poullain)

A noter que la plupart des travaux, gros comme menus, avaient un caractère indispensable voire urgent vue la menace de ruine de certaines parties du château.

Je vais pour commencer faire un petit rappel des dates officielles de ces journées. Les travaux d'été se sont déroulés du 2 au 12 Juillet et du 1er au 11 Août 2012, plusieurs jours d'affilée donc qui permettent de lancer des actions de grande envergure sur un moyen terme. Les journées «travaux», traditionnellement le dernier samedi du mois, eurent lieu le 31 mars, 28 avril, 26 mai, 1er et 29 septembre et 27 octobre. Elles ont pu assurer l'entretien du château et avancer les travaux en cours.

Les déblayages

Tout d'abord il faut évoquer le fossé ouest (le secteur R du plan) où se regroupe une bonne partie des bras du château depuis 2008. Cette année deux endroits ont plus particulièrement retenu notre attention : la partie nord-est et le côté ouest, à l'ouest de la tour M dite Amélie.

Pour le premier secteur, proche à la fois du pont dormant et de la façade sud du château, un sondage entamé en 2011 a été continué. Il a permis entre autre de retrouver (enfin !) au mois d'avril le "fond de carrière", autrement dit le socle rocheux recouvert d'une importante couche de déchets de carrière. C'est une information importante qui peut donner un ordre d'idée du volume de matériaux sortis du fossé pour la construction du château et qui oriente notre stratégie de déblaiements.



Marion, Antoine, Aline, Jean, Alain et André en Rb le 28 avril (photo A. Rousselet)



Aspect du secteur Rb fin 2012 : le rocher affleure en bas à droite (photo A. Lacaille)

Ce sondage a entraîné comme toujours la découverte d'objets divers (éléments architecturaux, petits mobiliers de type rejets). C'est pourquoi, afin de renseigner scientifiquement



*Jean et Aline s'activent en Rb, 28 avril
(photo A. Rousselet)*



Le substrat naturel en fond de carrière le 28 avril (photo A. Lacaille)

la chronologie des différentes couches de remblais, dépôts puis démolition, une coupe stratigraphique a été pratiquée. L'étude du mobilier et le résultat scientifique des coupes et plans de tous les déblayages sont développés dans la partie «rapport scientifique» de ce bulletin.

De l'autre côté du fossé, des travaux de plus grande ampleur ont eu lieu. Les efforts se sont concentrés sur cette zone surtout pendant les deux semaines estivales car l'endroit, plutôt ombragé, offrait une relative fraîcheur non négligeable. La zone dégagée depuis 2010 contre la tour a été étendue en direction du nord sur plus de cinq mètres, en suivant le même niveau de sol contre le rempart. Ceci donne dorénavant une meilleure perspective à ce lieu, où nous avons essayé de rétablir peu ou prou un niveau de circulation qui existait anciennement. Deux coupes stratigraphiques pratiquées et de nombreuses découvertes (notamment des carreaux de pavement) confirment l'intérêt scientifique de cet espace désormais transformé.



Préparation d'une coupe en Re le 26 mai (photo G. Poullain)



Dégagements en cours en Re en août avec François, Robert, Benjamin, Aline et Alain (photo G. Poullain)



Une perspective sur le secteur Re en fin 2012 (photo A. Lacaille)



Epierrement en Re le 11 août par Aline et Robert (photo G. Poullain)

La plateforme a été étendue à l'ouest jusqu'au bord du ravin pour permettre d'égaliser un peu le sol. Au sud, une coupe a aussi été réalisée pour comprendre la relation entre les remblais et le grand mur de séparation du fossé, jugé tardif. Après cela un gros bloc isolé a été enfoui à cet endroit et les dégagements poursuivis ont adouci la pente qui descend de la poterne de la basse-cour au fossé. Nous en avons profité pour épierrer un tas de cailloux (meurger) formant une butte près du ravin, tardif, ce qui s'avérait nécessaire pour égaliser un minimum ce secteur. Tous ces travaux étaient bien sûr précédés d'une phase d'enlèvement des ronces, arbustes et lierres qui encombraient ces zones.

Une autre opération de dégagement, plus réduite dans le temps, a été menée dans le secteur appelé par convention Va, au Nord de la tour M, dite Amélie. Cela complète notre compréhension de ce lieu, déjà amorcée par les déblaiements opérés l'an passé. Effectivement ce sondage, pratiqué après dégagement de la végétation, a été effectué pour faciliter l'installation prochaine de l'escalier métallique et en prévention de la restauration du mur du rempart ouest pour des questions de sécurité : il est pour l'instant bien éboulé et menace de verser davantage. L'idéal est de reconstruire un parapet afin d'assurer une mise en sécurité suffisante de ce secteur pour les visites.



Au moment de trouver le mur enfoui en Va (photo A. Cherblanc)



Dégagement en cours de Va : Aline et André en août (photo G. Poullain)

Le sol en question a révélé de très intéressants éléments, notamment des structures inédites, décrites plus loin dans ce bulletin. Les dégagements opérés ont permis par ailleurs de sortir de beaux blocs utiles aux travaux de maçonnerie et de la terre en quantité qui recouvre désormais les sondages de 2011. La tranchée, d'un grand intérêt pour l'étude du bâti, n'a pas été rebouchée car elle serait susceptible – dans l'idéal – d'être l'objet d'une étude archéologique plus approfondie.

Enfin, depuis le mois de septembre, un autre endroit a été l'objet de déblaiement : le rez-de-chaussée de la tour de l'est, abrité. Ce n'est pas la première fois qu'elle est dégagée : l'association avait entrepris, en 2008-2009, d'enlever un gros monticule à cet endroit qui recouvrait aussi la cuisine. Les mètres cubes de gravats déplacés étaient bien sûr issus de la démolition des salles supérieures de la tour, de la chapelle et du logis attenant, ainsi que des arrachements des ébrasements des meurtrières et une partie des murs. Depuis cette époque, seul un sondage pour retrouver le piédroit gauche de la meurtrière orientale a été pratiqué, en prévision de la réfection de l'arc.

En partant du sol sur lequel était implanté le cintrage, nous avons repris les pelles et les seaux afin de retrouver le niveau de circulation de la tour. L'opération consistait à vérifier que cette tour ne renfermait pas, à l'instar de la tour M dite Amélie, une salle inférieure (appelée entre nous "cul-de-basse-fosse"), aménagée contre le rocher.



Dégagement dans la tour de l'Est le 1er septembre : Bruno, Aline, Robert, André et Antoine (photo G. Poullain)



Début de l'exploration de la salle inférieure par le trou d'effondrement : Aline, Antoine et André (photo G. Poullain)

Au cours de nos investigations, nous avons trouvé les vestiges d'un coussiège dans la meurtrière orienté au sud-est. Pourtant, de prime abord nous ne pensions pas trouvé cet élément ici. Puis le sol, sous forme d'une couche de terre compacte plutôt noire, sûrement recouverte de dalles ou de tomettes à l'origine. Suivant ce niveau de circulation sur une surface importante, un trou béant au centre de la salle fut rapidement découvert, preuve de la présence d'un niveau inférieur dont la voûte est partiellement éboulée (nous supposons que la destruction de la voûte, très solide au vu de son épaisseur, est volontaire).

Peu après, commença l'excavation des gravats tombés dans le percement de la voûte, qui formaient un cône, surtout composés de mortier de chaux sous forme de sable et de pierres de voûte (très longues et peu épaisses, à l'instar des laves).

Dernièrement le cendrier du four à pain a été retrouvé dans le coin nord-est de cette salle. Déjà évoqué dans le bulletin 2008-2009, nous possédons désormais un indice de plus de son état de dégradation avancé : les nombreuses pierres plus ou moins brûlées ont été mises au jour pendant les dégagements à proximité de cette installation. Son emplacement et ses dimensions sont précisés dans la suite de ce bulletin.



Le cendrier du four à pain tardif dans un angle (photo A. Cherblanc)

La maçonnerie

Comme pour les travaux de déblayage, nous allons faire le tour des travaux de maçonnerie (consolidations et restaurations) en partant de l'extérieur vers l'intérieur du château : depuis le parking jusqu'à la forteresse.

En premier lieu le pilier droit de l'entrée de la basse-cour, censé répondre visuellement au pilier gauche déjà monté. Il faut savoir que ce n'est pas une restitution d'un état ancien : une porte cochère s'élevait à cet emplacement à l'origine. Son installation a été préparée en amont par de la taille de pierres aux dimensions souhaitées. La pose s'est faite au fur et à mesure, en partant des



*L'entrée de la basse-cour, fin 2012
(photo A. Lacaille)*



Ludovic et Gérard en action à l'entrée du château en août (photo G. Poullain)

bases de l'ancienne muraille, jusqu'à près de deux mètres de hauteur pour le moment.

Deux petites tours, bien visibles sur les gravures anciennes, flanquaient l'entrée de la basse-cour. Celle de gauche a été restituée après de nombreux mois d'efforts jusqu'à trois mètres de hauteur, soit le niveau du mur d'enceinte qui la relie au pigeonnier. Le couvrement provisoire de cette tour assure une mise hors d'eau, et les échafaudages sont désormais enlevés depuis le début de l'automne. Reste en suspens pour le moment la question de la couverture de ces maçonneries (la tour et le mur de gauche) qui devrait être logiquement restituée en lave. De ce côté là le gros du travail est désormais achevé : le parement de moellons qui constitue la tour a retrouvé son aspect militaire d'antan.

On ne dénote pas d'autres travaux de maçonnerie pour la basse-cour cette année.



Une vue sur l'entrée côté pigeonnier en fin 2012 (photo A. Lacaille)

Dans le château deux endroits ont nécessité une intervention.

Le premier étage de la tour M dite Amélie, qui devrait voir son entrée ramenée au nord par le déplacement de l'escalier, serait le plus à même d'être concerné par des travaux importants dans les années à venir. Effectivement, il est déjà hors d'eau, les murs sont relativement bons et les baies subsistent. Des pierres taillées ont été acheminées au fur et à mesure pour redonner une unité aux encadrements des baies. Restera à s'occuper du rebouchage de quelques brèches et de la reconstitution de la cheminée dans les années à venir.

Enfin la tour A dite de l'Est, la plus menaçante, a été surtout ces derniers mois, l'objet de toutes les attentions. Après mûres réflexions les étais qui soutenaient la voûte du premier étage de cette tour ont été enlevés, mais un échafaudage reste positionné pour prévenir toute chute de pierres. L'arc qui soutient la maçonnerie au-dessus de la chambre de tir a été refait en belle pierre de taille préparée (voir photo du four à pain ci-dessus). Le mur attenant, dans cette partie nord-est de la tour est remonté progressivement (pour



Pierre de taille montée au treuil au premier étage de la tour Amélie par André le 6 août (photo G. Poullain)

l'instant il a été monté de 2,20m côté est et plus de 80cm côté ouest) pour redonner un meilleur volume au rez-de-chaussée et apporter un soutien relatif à la structure sur son côté le plus endommagé. Pour ce faire la cuisine sert temporairement de dépôt de pierres triées selon leur aspect et leur fonction : pierres de taille (ou avec au moins une face droite), moellons, pierres de voûte, cailloux de blocage et sable.



Bruno maçonne près de la cuisine par une belle journée d'août (photo A. Cherblanc)



Etat des maçonneries remontées dans la tour de l'Est fin 2012 (photo G. Poullain)



la pose d'un claveau, un travail de précision réalisé par Bruno et André le 17 mars (photo A. Rousselet)



Atelier taille de pierre animé par Alexandre et André avec Antoine et Marion le 28 avril (photo D. Tessèdre)

Tous ces travaux de consolidation sont très voraces en pierres communes comme en pierres taillées. Les premières se trouvent tant bien que mal au fil des déblaiements mais les secondes, lorsqu'elles sont mises au jour, sont souvent trop abîmées ou fragilisées pour assurer de nouveau leur rôle de support. Rappelons ici qu'une grande partie des matériaux issus de la démolition du château a été achetée puis récupérée par les villageois de Montfort et des environs tout au long du XIXe siècle et peut-être au début du XXe siècle pour leur usage domestique.

Pour palier ce manque, nous avons la

chance d'avoir dans le groupe deux bénévoles (André Cherblanc et Alexandre Guy) qui se sont trouvés une vocation pour la taille de pierre. Cette technique ancestrale, qui demande une patience et un savoir-faire remarquable, est la seule à même de fournir le chantier en pierre de moyen ou gros appareil d'une forme parfois très précise. Par exemple la pierre qui constitue une partie d'un coussiège de la tour Amélie (tour M), que l'on souhaitait reconstituer, a demandé à elle toute seule de nombreuses séances d'effort. En effet, même si la pierre nous est livrée sciée, toute l'attention est portée à donner l'apparence d'une pierre équarrie et taillée au XIIIe siècle.



André taille la pierre au ciseau le 17 mars (photo A. Rousselet)

L'entretien du site

Font partie des travaux d'entretien toutes les opérations, même minimes, menées sur le château pour garantir son accès, un certain aspect esthétique, et généralement tout ce qui ne rentre pas dans les deux catégories sus-dites.

Il y a par exemple les opérations de tonte de la pelouse et désherbage de l'allée, qui s'opèrent régulièrement, indispensables au maintien d'une certaine image du château : il faut ici remercier Jean-Michel Collin qui se charge régulièrement de cela.

Les débroussaillages sont tout aussi indispensables et demandent beaucoup de patience et de ténacité. Le petit fossé gauche attenant au parking a subi ce type d'intervention, ce qui permet, par la coupe régulière des arbres, arbustes, lierres et autres ronces, d'avoir une perspective appréciable sur ce premier système de défense qu'offre le château à la vue de tout visiteur. De même, la partie ouest du grand fossé et le nord du château ont été débroussaillés de manière plus ponctuelle.



Jean-Michel tond la pelouse, en arrière plan débroussaillages par Gérard et Ludovic le 28 avril (photo G. Poullain)



L'entretien du château nécessite avant tout l'entretien...du matériel ! Bruno et Jean-Michel inspectent la tondeuse le 1er novembre (photo G. Poullain)



Débroussaillage du petit fossé du parking par François le 1er septembre (photo G. Poullain)

La dernière journée travaux, la plus froide mais qui paradoxalement a peut-être rassemblé le plus grand nombre de bénévoles, a vu une partie des efforts se concentrer dans le grand fossé est. Prise d'assaut par des ronces et des broussailles depuis la dernière intervention il y a huit ans environ, la place a été rapidement débarrassée de la végétation sur une bonne surface, permettant de mieux apprécier de nouveau le mur d'escarpe (remplaçant le pont levis) soutenu par deux puissants contreforts, qui avaient jusqu'alors comme disparus du paysage. Gageons que ce fossé puisse être entretenu un minimum avant de pouvoir le dégager dans deux ou trois années si possible.



Tranchée qui met en lumière l'arrivée d'eau pour la citerne (photo A. Rousselet)

Toujours dans la conservation de l'aspect actuel du château, le lierre apparu à certains endroits de la muraille de la basse-cour fut arraché, quelques branches ont été coupées vers les hangars et vers le pigeonnier et, assez tôt dans la saison, des tuyaux ont été installés pour relier les hangards à la citerne, en vue d'une remise en service du dispositif des gouttières et canalisations.



Dégagement du mur occidental et des deux contreforts dans le secteur S, Antoine et Jean (photo G. Poullain)



Alimentation du feu dans le fossé S, Antoine, Benjamin, Jean-Michel, François et André (photo G. Poullain)

Notons aussi la mise à niveau du sol devant les hangars grâce à l'épandage de sable provenant de la tour A dite de l'Est. Autrement, l'accès au fossé du château via la poterne de la basse-cour a été facilité par la remise en place de degrés. Enfin, les massifs de fleurs ont fait l'objet de quelques attentions, petits détails qui ont leur importance pour l'appréciation générale du lieu. Cela le rend plus agréable, aussi bien pour les visiteurs que pour les bénévoles qui y passent du temps.



Perspective sur le château pendant l'entretien du massif le 26 mai (photo G. Poullain)

Autres activités

Je pense ici à deux réalisations de cette année qui ne rentrent pas dans le cadre des travaux.

En premier l'aménagement d'un local au premier étage de la mairie de Montigny-Montfort, où ont été amenés des meubles. Ce local, quand il sera chauffé, servira de salle de réunion, et salle de stockage des bulletins, de la documentation, de la bibliothèque de l'association et du mobilier mis au jour dans le château.



La maquette (photo G. Poullain)



La maquette de Robert et le modèle (photo G. Poullain)

Une autre production, que l'on doit à Robert Brossseau est la maquette du château, réalisée au début de cette année et revue au fur et à mesure des découvertes. Cette maquette très fidèle jusqu'au relief des fossés dévoile l'intérieur de la forteresse par un jeu d'emboîtement des étages. L'essentiel a pu être restitué à partir de l'analyse du bâti *in situ*, des objets architecturaux mis au jour et grâce aux gravures anciennes. Pour l'instant c'est surtout la façade sud qui est connue et reconstituée, les autres parties du château, faute de fouilles archéologiques et par manque d'élévations suffisantes, laissent de nombreuses questions sans réponses.

Les projets 2013 :

Les projets 2013 ont été déterminés en CA. Il s'agit surtout de continuer les déblaiements au niveau du fossé R et ceux de la tour de l'Est, sauf contre indication de la DRAC.

Le déplacement de l'escalier métallique au niveau de Va a aussi été évoqué. Ce projet est mentionné dans le bulletin de l'année dernière page 43.

Les journées travaux se dérouleront :

- **samedi 30 mars**
- **samedi 27 avril**
- **samedi 25 mai**
- **samedi 7 septembre**
- **samedi 14 septembre (journées du patrimoine)**
- **samedi 28 septembre**
- **samedi 26 octobre**
- **du lundi 8 au vendredi 19 juillet**
- **du lundi 5 au samedi 17 août**



Futur emplacement de l'arrivée de l'escalier au premier étage de la tour Amélie (photo G. Poullain)

Les manifestations

Tous les ans, le château revit à travers les diverses fêtes et ouvertures au public que peut organiser l'association Mons Forti. Par ailleurs quelques événements internes à l'association sont à rappeler ici.

Chronologiquement, l'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 mars fut le premier événement marquant de l'année pour l'association. Les adhérents venus en nombre (42 personnes) ont assisté au dernier discours d'Alain Rousselet en tant que président. A cette date, l'association comptait 215 adhérents. Un hommage a été rendu à Michel Paquet, vice-président, décédé un mois auparavant. Les membres du conseil d'administration ont été renouvelés, un bilan des travaux et des festivités a été présenté ainsi que la mention de la donation de la quasi totalité du château à la commune. Enfin, alors que le buffet était servi, André Cherblanc a présenté sa restitution 3D du château sur le logiciel "Blender" : apprécier les volumes des salles internes de la demeure fortifiée par ce biais fut assez impressionnant.

Une semaine plus tard le 31 mars les travaux reprenaient hardi petit au château, alors que de nombreux bénévoles étaient disponibles. Ce fut le jour choisi par l'association AAUB (Association Archéologique de l'Université de Bourgogne) pour aller visiter certains châteaux de Côte-d'Or (Semur, Montfort, Posanges, Thénissey, etc.). Le groupe composé d'une dizaine d'étudiants mené par Hervé Mouillebouche, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Bourgogne, a ainsi pu découvrir à la fois le château sous toutes ses facettes et les bénévoles en action procédant à des travaux très variés. Un moyen non négligeable de sensibiliser de jeunes étudiants au patrimoine local.

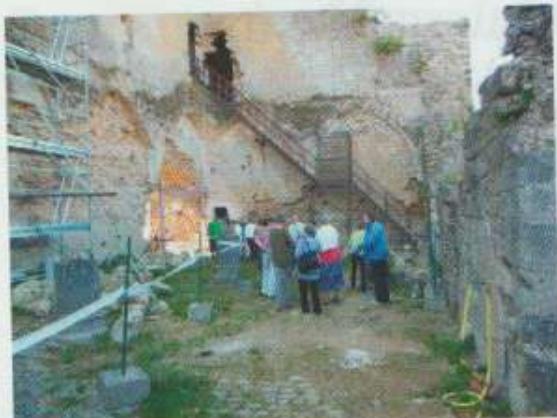


Le vide-grenier vu depuis le sommet des murailles (photo G. Poullain)

Cette année, à défaut de feux de la Saint-Jean, il a été décidé de reconduire le vide-grenier qui avait très bien fonctionné l'année précédente. La date a été fixée au dimanche 24 juin. Malgré le peu d'affluence en terme de visiteurs, une vingtaine d'exposants a fait le déplacement et 4-5 visites guidées ont été assurées. L'association a tout intérêt à persévirer dans ce genre de manifestations qui permettent la découverte du château dans une ambiance animée conviviale.

Le dimanche 4 août, jour de très forte chaleur, une partie des bénévoles de la matinée a rejoint une visite du village de Châteauneuf-en-Auxois axée sur le thème du patrimoine civil traditionnel commentée par Jean-Christophe Lornet. Une sortie culturelle qui faisait office d'une agréable pause après de nombreuses journées de dur labeur.

Et enfin les journées du patrimoine, le week-end du 15-16 septembre. Les bénévoles présents ont pu avancer les travaux tandis que d'autres se chargeaient des visites pour de nombreux curieux. Plus particulièrement, le dimanche 16 vers 11h eu lieu en présence d'élus et de nombreux invités, l'inauguration de la plaque en hommage à M. et Mme Fériès, relative à l'énergie qu'ils ont pu mettre dans la remise en état du château et la donation faite à la commune de Montigny-Montfort. Après les discours officiels, la plaque a été dévoilée, puis chacun a pu se retrouver autour d'un verre de l'amitié dans une bonne ambiance.



Entrée des invités pour les discours officiels dans la salle de la tour Amélie, journées du patrimoine (photo G. Poulain)



Un peu d'animation pour les journées du patrimoine avec Gilberte et Daniel Pigeon (photo G. Poulain)

Voici le texte intégral de cette inscription, placée sur le mur ouest du premier étage de la tour Amélie (dans le musée lapidaire) :

Hommage à Jean-Marie FÉRIÈS qui de 1985 à 1996

A redonné vie à ce monument,

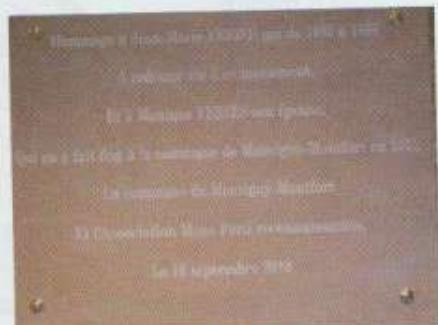
Et à Monique FÉRIÈS son épouse

Qui en a fait don à la commune de Montigny-Montfort en 2011.

La commune de Montigny-Montfort

Et l'association Mons Forti reconnaissantes.

Le 16 septembre 2012



La plaque (photo G. Poullain)

Mons Forti, plus que jamais sur Internet !... (par Mathieu Dubost)

Publié sur le Net en Octobre 2010, notre site connaît une popularité de plus en plus importante, +42% de connexion cette année. Et des connexions dans plus de 30 pays étrangers sur les 5 continents!

Le site a aussi fait peau neuve cette année avec un nouveau design et une nouvelle mise en page.

Quelques chiffres

- Nous avons près de 130 connexions par mois sur notre site, contre 90 l'année dernière.
- Le temps de consultation moyen a lui aussi augmenté de 7% passant à 3 minutes contre 2,8 minutes.
- 70% des connexions sont des nouveaux visiteurs.



Nous sommes aussi désormais sur Facebook !



Plus que jamais les « réseaux sociaux » font partie intégrante de nos vies et faisant même partie des plans de communication des grandes entreprises. Nous devions donc être nous aussi présents ! C'est chose faite depuis Novembre 2012.

Un QR Code !

Tout comme Facebook les QR codes sont de plus en plus présents. Sur les paquets de gâteaux, dans la presse, les affiches en tous genres, campagne de pub...

Pour ceux qui ont l'application, flashé à l'aide de l'appareil photo de leur Smartphone il renvoie directement à un contenu Internet, une carte de visite, un SMS etc...



Désormais nous avons le nôtre ! Flashez-le et vous serez directement dirigés sur notre site internet...

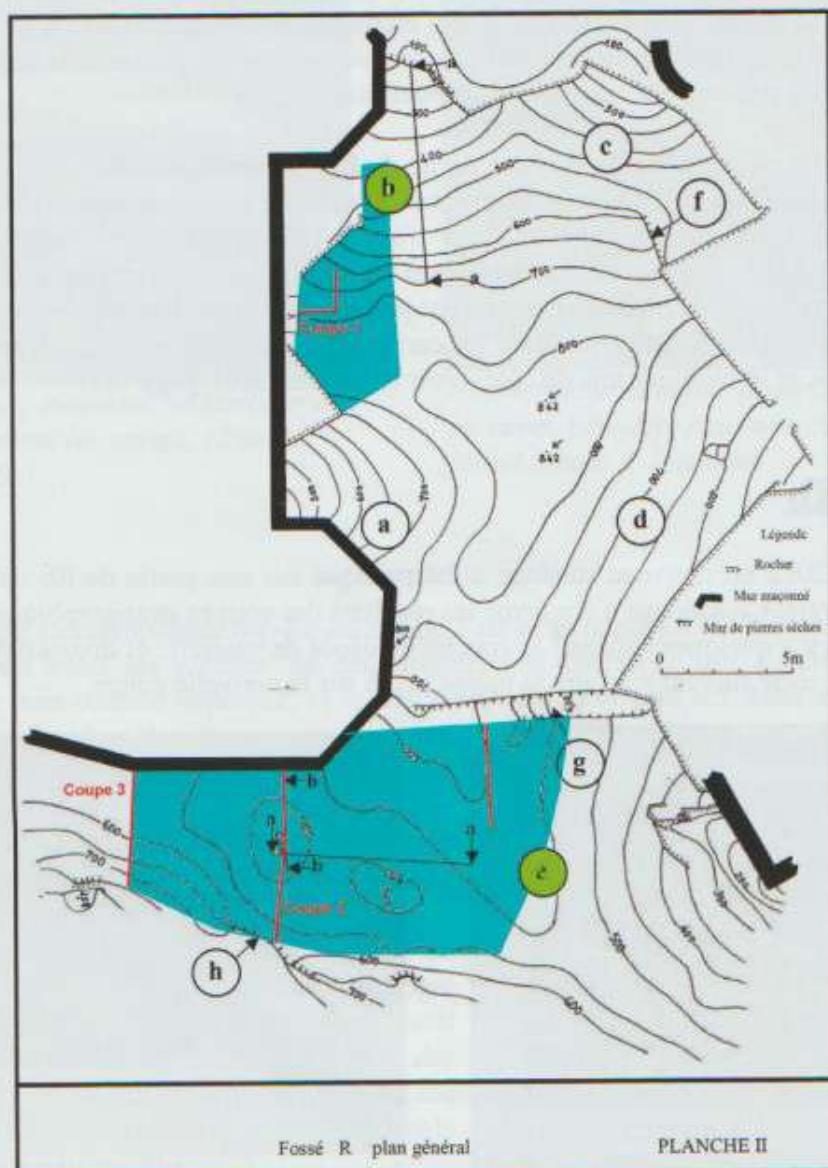
Il sera présent sur nos prochaines affiches et médias publicitaires.

Plus que jamais nous avons notre carte à jouer sur Internet. Et quelle satisfaction de voir que ça marche ! Rendez-vous sur notre site mais aussi sur Facebook !

Rapport scientifique (par Antoine Lacaille)

Le rapport moral présente les réalisations des bénévoles de Mons Forti durant l'année, et permet d'apprécier l'évolution effective des travaux. En complément, sont présentés ici les résultats scientifiques des opérations effectuées. Ce présent rapport adopte une visée beaucoup plus scientifique : il est indispensable d'appréhender le château avec un minimum de rigueur.

Seront exposés principalement les résultats des travaux de déblaiements avec des commentaires des coupes stratigraphiques et la présentation du mobilier mis au jour (à l'exception notable des carreaux de pavement qui bénéficient d'un chapitre à part dans ce bulletin). Deux personnes ont beaucoup contribué à ce travail : André Cherblanc pour ses conseils sur le terrain, son aide matérielle pour les relevés, sa connaissance sans pareille du château et la relecture, Marion Carraud pour son aide à la réalisation des relevés et la relecture et Alain Rousselet aussi pour la relecture.



Localisation des déblaiements et coupes pratiqués dans le fossé cette année : 1 (bb-Rb), 2(bb-Re), 3 (cc-Re)

Pour mémoire

Depuis fin 2008 de nombreuses journées de travaux ont été consacrés au dégagement des gravats qui encombrent le grand fossé du château. Avec l'aide d'un remonte-charge muni d'un bac la terre est évacuée au fur et à mesure en dehors du fossé et déposée plus loin avec le tracteur. (voir les bulletins 2008-2009, 2010 et 2011).

Ces déchets, tout aussi bien issus de l'époque de l'occupation du château que de la démolition au début du XIXe siècle, ont formé des talus de plusieurs mètres de haut, notamment contre les roches sous la façade et le **pont dormant**¹. Ces remblais de terre dénaturaient donc l'aspect défensif initial des fossés par la perte visuelle de ses parois abruptes. Le centre du fossé, plus bas, était néanmoins resté peu ou prou à son niveau d'origine.

Pour plus de commodité des noms ont été attribués à différents secteurs de ce fossé, qui délimitent les différents rejets de talus : Ra, Rb, Rc, Rd et Re.

Les premiers efforts se sont concentrés sur l'aplanissement de ces talus du côté nord, sur les zones nommées Ra et Rb, avec prélèvement des éléments architecturaux liés à la démolition, puis du mobilier issus de la fonction tardive de dépotoir de ce fossé. Le centre du fossé a été comblé provisoirement pour permettre le passage des brouettes.

Après l'aplanissement de Ra et d'une partie de Rb, un sondage a été lancé en 2009 et repris en 2011 dans le talus Rd. Ce dernier est appuyé à la fois contre le rocher naturel et contre un mur en partie effondré, fort remanié et muni de deux trous de boulins en partie haute. Il s'agissait de déterminer si des trous de poteaux liés aux trous de boulins pouvaient être identifiés, et à quel niveau. Malgré une fouille fine ces éléments n'ont pas été retrouvés alors que le sondage a été mené à une profondeur proche du substrat (fond de carrière). Le sondage s'est donc arrêté là pour des raisons de sécurité, et le mobilier mis de côté. (voir le bulletin 2011 page 42).

Le fossé : Rb

En début 2012 un nouveau sondage a été pratiqué sur une partie de Rb où le sol avait été préalablement nivelé. Ce sondage a confirmé les résultats des coupes stratigraphiques pratiquées sur le haut du talus il y a quelques années : la couche de dépôt de vaisselle et divers objets et gravas du XVIIe et XVIIIe siècle suivent toujours la même pente sur la nouvelle coupe.



Sous la faille se trouve le muret. Deux blocs architecturaux viennent d'être dégagés, 12 juillet (photo A. Lacaille)



Le muret et les palliers de déblaiements vus du rocher en fin 2012 (photo A. Lacaille)

¹ Pont dormant : la partie immobile du pont, souvent en pierre, pour le différencier du pont-levis qui lui est mobile

Sous ces niveaux plaqués contre la roche à la base du château apparaît de la terre liée à quelques rares tuiles, puis juste en dessous les éclats de taille (qui n'ont pas intégré l'intérieur des maçonneries) et enfin la roche taillée horizontalement en fond de carrière, visible sur un mètre carré depuis avril à l'emplacement d'une petite faille orientée est-ouest.

Par la suite le sondage s'est étendu à l'ouest, révélant ce fond de carrière sur une plus grande surface, des couches de démolition avec des éléments de la corniche sommitale de la muraille et un bloc qui fait le départ d'une voûte d'ogives, accompagnés du mobilier du XVIII^e siècle notamment... Au final la zone excavée s'étend sur 8,40 mètres de long pour une largeur de 2 à 5 mètres, avec des paliers de circulation. Le fond de carrière atteint une profondeur d'environ 10 mètres sous le seuil d'entrée du château (la référence 0), soit 2 mètres sous le sol nivé du fossé.

A la base de la grande fissure sous la façade se trouve un modeste mur maçonné (h du plan), avec des pierres de remplois, bouchant une partie de la fissure sur un peu moins d'un mètre de hauteur dans sa partie conservée.



Un des deux blocs, sûrement un tambour de colonne d'où partent les ogives, 12 juillet (photo A. Lacaille)



Pierre fracturée munie d'une belle **moulure en cavet**, peut-être pour une corniche, 12 juillet (photo A. Lacaille)

²

La coupe :

Une coupe stratigraphique (bb-Rb ou coupe 1 de cette année) a été pratiquée afin de mieux saisir les rapports entre les niveaux de démolition, ceux correspondant à l'utilisation du fossé comme carrière puis comme dépottoir, et le mur "Rh". Elle s'oriente sur deux axes pratiquement perpendiculaires, dont l'un des deux recoupe le petit muret bloquant la faille. La coupe se développe sur plus de trois mètres de long pour environ un mètre de hauteur, alignée sur un axe nord/sud (de A à B) et un autre est/ouest (de B à C).

Les relations stratigraphiques mises en évidence permettent de comprendre la chronologie des dépôts successifs, sur un plan relativement horizontal, des couches et même d'amener des datations par l'analyse du mobilier associé. Cinq couches ont pu être déterminées, dont une semble clairement associée au muret.



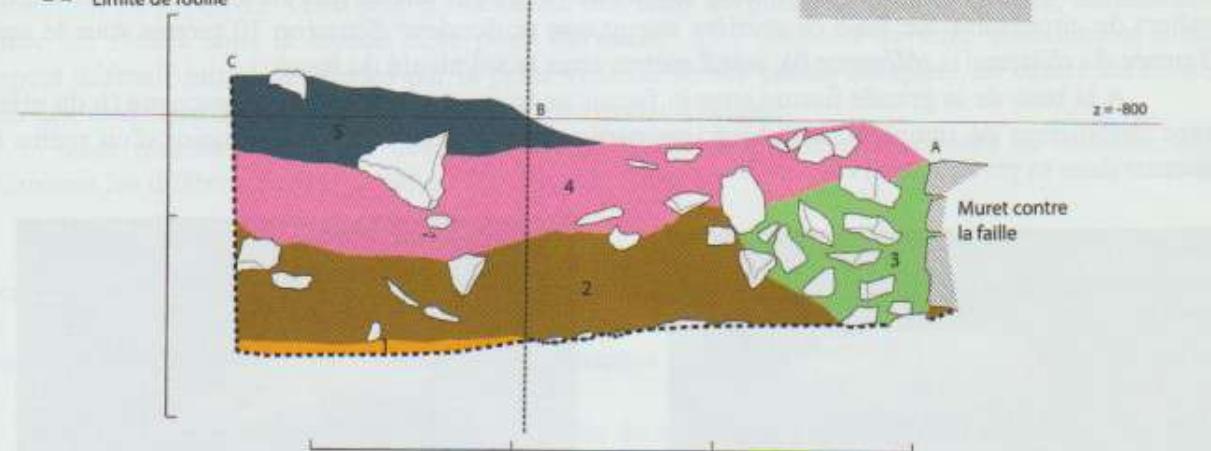
Le sondage au moment de relevé la coupe, 8 juillet (photo A. Cherblanc)

² Moulure en cavet : moulure de forme concave, en creux

Coupe en Rb sur deux axes pratiquée contre le muret

Légende :

- Cailloux, moellons, blocs
- 5 Beaucoup de bris de tuiles, graviers, céramiques et ardoises
- 4 Cailloux et un peu de terre noire et tuiles
- 3 Moellons dans terre noire avec bris de tuiles et une céramique glaçurée
- 2 Moellons avec quelques tuiles, terre noire
- 1 Graviers et sable granuleux, sûrement déchets de carrière
- — Limite de fouille



Coupe bb-Rb, relevé Antoine et Marion, dessin et DAO Antoine Lacaille

La couche 1 que l'on entrevoit à plus de 9 mètres sous le point référentiel 0 sur l'axe BC du sondage. La présence de graviers et de sable granuleux en grande quantité indique que le substrat est proche, c'est pourquoi il s'agit sûrement d'une couche de dépôts lors du creusement de la carrière. Pas de mobilier visible.

En numéro 2, environ 50cm de terre noire contenant des cailloux et quelques pierres informes. De rares tuiles constituent le seul mobilier discernable.

La couche numéro 3 qui bute la couche 2 est plaquée contre le muret et aussi composée de terre noire. Ici nous observons un peu plus de bris de tuiles, une céramique glaçurée et surtout de nombreux moellons en position d'effondrement. Le muret en question est conservé sur trois assises. Il est monté directement sur la couche 2, sans fondations, avec très peu de mortier uniquement en remplacement³. Il est constitué de pierres de réemploi : des moellons taillés au pic et une pierre de taille abîmée qui a gardé des traces du passage de la bretture.



Segment AB de la coupe (photo A. Cherblanc)



Segment BC de la coupe (photo A. Lacaille)

³ remplacement : blocage de petits matériaux et de mortier entre les deux parements d'un mur

Le dépôt 4 intègre un peu moins de terre noire mais surtout un grand nombre de bris de tuiles et de céramiques.

Enfin, en 5 la terre est beaucoup moins présente au profit de multiples graviers, petits cailloux, moellons et de nombreux fragments de tuiles, de céramiques, et d'ardoises.

L'interprétation de cette coupe est facile à fournir. La couche 1 serait la partie immergée des déchets accumulés lors du creusement de la carrière. Logiquement, le fond de celle-ci doit se situer environ un mètre plus bas. En 2 il s'agit des accumulations de niveau de circulation du fossé, durant une longue période d'occupation de plusieurs siècles depuis le XIII^e siècle. Le dépôt 3 correspond à un creusement de cette couche 2 afin d'édifier un muret devant la faille, composé de matériaux de récupérations. Le remplissage en moellons peut provenir de la destruction de ce même muret, à l'origine beaucoup plus élevé, il n'aurait alors pas été utilisé très longtemps. Dans tous les cas il semble déjà abandonné lors de la constitution de la couche n°4, en rose sur le dessin. Celle-ci recouvre tous les niveaux plus anciens, y compris le muret. Dès lors, ce dernier tient un rôle de dépôtoir évident. En l'occurrence, ce sont des éléments issus des reconstructions du XVII^e siècle et des déchets domestiques qui peuvent remonter de la fin du XVII^e siècle ou du XVIII^e siècle au plus tôt. La couche 5 est en revanche d'une tout autre nature. Le peu de terre qu'elle contient semble indiquer une accumulation rapide de gravas, issus de la démolition du château, datable des années 1795-1830 *grossost modo*. Ceci explique la présence d'ardoises, de nombreux cailloux et de blocs architecturaux massifs (comme la pierre qui dépasse sur la coupe), mais aussi de céramiques. Il faut savoir que cette couche devait s'élever environ un mètre plus haut à l'origine (notamment du côté du muret) : ce secteur a déjà été excavé plusieurs mois avant le relevé de la coupe. En outre, d'autres relevés en coupe rendent compte de cette superposition logique. Pour mettre en relation les couches mises au jour avec celles des autres coupes, celles-ci seront caractérisées par la lettre C.



Détail de la coupe (photo A. Cherblanc)



Zoom sur les rapports stratigraphiques entre le muret et la terre accumulée contre, 5 juillet (photo A. Lacaille)

Le mobilier :

Les objets découverts dans cette zone sont nombreux, surtout pour les couches supérieures. Les plus beaux éléments sont bien sûr rapidement mis de côté mais les bénévoles prennent aussi l'initiative de garder systématiquement les tessons de céramiques, même communs, quitte à juger plus tard du bien fondé de leur conservation. Quelques objets comme les tuiles ou les ardoises, en nombre incalculable, bénéficient aussi de certaines attentions lorsqu'il s'agit d'éléments intègres et

bien conservés : nous les gardons comme exemplaires démonstratifs.



Les pavés trouvés en Rb (photo A. Lacaille)



Une pierre moulurée trouvée en Rb (photo A. Lacaille)

Les pierres sont triées selon leurs formes : les pierres assez allongées du type pierres de voûte ou laves, les pavés, les pierres moulurées ou taillées et les beaux moellons sont mis de côté pour être intégrés dans le musée lapidaire ou réutilisés dans les travaux. Les modestes cailloux et les pierres informes sont en revanche écartés.

En 2012 le secteur a révélé plus particulièrement quelques carreaux de sol décorés, des bouts de verre, de petites épingle argentées ou étamées, des clous de toutes formes, de la céramique qui évoque des pots ou des assiettes décorées en faïence ou glaçures à décors de fleurs, de très nombreux tessons glaçurés communs, quelques curieux fragments d'une céramique aux tons bruns-violet avec motif de fleurs moulées bleues (voir la photo), un double tournois frappé à Sedan daté de 1636 (une pièce de monnaie au nom de Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon), une broche à la tête assez grosse plaquée or, un fragment d'ardoise présentant des rayures telles que l'on peut penser à un cadran solaire portable... et d'autres objets insolites, et dont la fonction est quelquefois difficile à déterminer.



Une broche plaquée or trouvée en Rb (photo A. Lacaille)



Tessons trouvés en Rb (photo A. Lacaille)



Fragments d'assiettes et de pots XVIIIe siècle trouvés en Rb (photo A. Lacaille)



Divers clous fabriqués pour diverses fonctions, Rb (photo A. Lacaille)

Globalement le tout date plutôt des XVIIe et XVIIIe siècles, ce qui correspond à la couche "rose" et "grise", avec quelques éléments plus anciens (les carreaux notamment). Les nombreux éléments architecturaux, dont certains semblent directement venir de la corniche qui régnait sur la façade, correspondent davantage à la couche la plus récente.

Le fossé : Re

Re est le deuxième secteur du fossé où des déblaiements ont eu lieu cette année. Le suivi scientifique a été assuré encore une fois par la réalisation de coupes stratigraphiques, complétant celle effectuée en 2011.

Tout d'abord le terrain fut nivelé en direction du nord : une première coupe fut pratiquée contre la tour, et une deuxième toujours dans le même axe une dizaine de mètres plus loin après dégagement des gravas dans cette zone. Ce lieu pittoresque, encore peu boisé il y a une trentaine d'années, est intéressant à plusieurs niveaux. Tout d'abord le bon état de conservation des maçonneries de la tour M presque jusqu'à hauteur d'origine garantie la faible présence de gravas de démolition à cet endroit ; dès lors les couches peuvent s'interpréter plus facilement. Cet espace avait clairement une vocation défensive : placé juste en contrebas du chemin de ronde mis en évidence en Va (comme nous allons le voir), il est limité par le mur d'enceinte et la tour à l'est et la pente naturelle du plateau à l'ouest (réhaussée en partie par les gravas du château). La question est de savoir, s'il s'agissait ou non d'un lieu de circulation, avec une surface plane et nivelée ou d'un endroit en pente pour dissuader toute entreprise belliqueuse. Dans tous les cas la roche naturelle n'est pas loin sous nos pieds et affleure à quelques endroits.



Emplacement de la coupe bb-Re contre la tour M dite Amélie, 26 mai (photo G. Poullain)



Coupe des couches de terre appuyées contre le mur g, 11 août (photo A. Cherblanc)

Sur la partie sud de Re un autre sondage, photographié mais non relevé, avait pour but de mettre en évidence les liens entre les deux phases de construction du muret de séparation du fossé (g sur le plan), jugé tardif, et la terre accumulée contre. Le but est de pouvoir dater la construction de ce mur de pierre sèche dont on peine à imaginer la fonction. Cependant les choses étaient assez peu lisibles... Dans cette partie du secteur peu de mobilier céramique a été mis au jour, excepté des carreaux de pavement et de nombreux restes osseux d'un équidé localisés au même endroit.

Les coupes :

La coupe bb-Re, pratiquée début Juillet contre la tour, est à mettre en relation avec la coupe du meurger de pierre (noté h sur le plan) relevée l'année précédente : les mêmes couches se retrouvent, à quelques décimètres de distance, même si l'orientation n'est pas la même. Ici nous sommes orienté est-ouest, entre la tour M et le susdit meurger qui surplombe la pente. D'ailleurs une difficulté est venue compliquer l'interprétation de la place stratigraphique du meurger : une souche d'arbre imposante qui n'avait pas pu être retirée avant le relevé. La coupe s'étend sur presque 7 mètres de long pour environ 2 mètres de haut avec 8 couches reconnues.

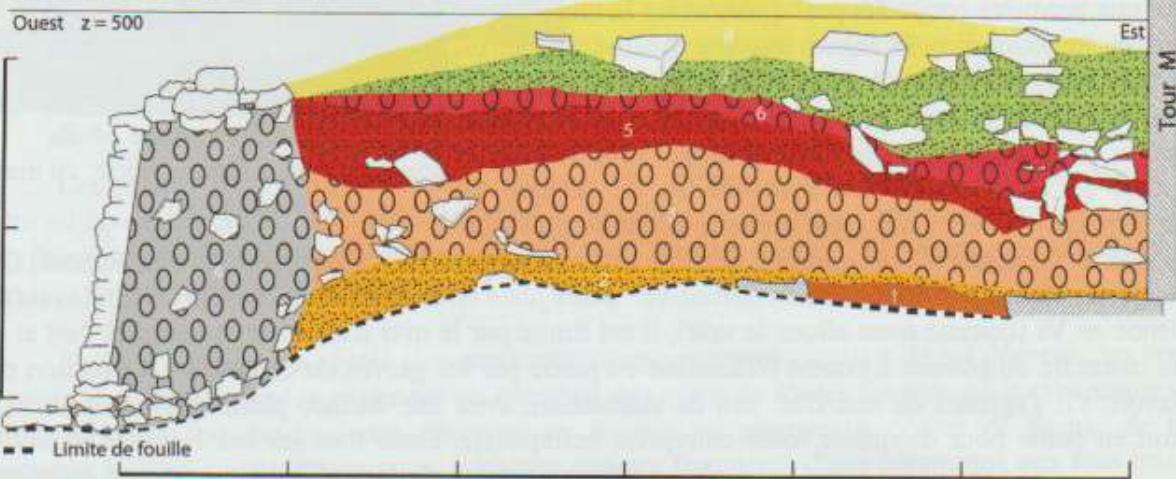
Immédiatement associé au rocher naturel sur lequel repose la tour se trouve une petite couche (numéro 1) de graviers issus du substrat, surtout sur la partie est.

Sur une plus grande superficie la couche numéro 2 se compose d'un peu d'argile graveleuse jaune, dans laquelle se trouvent quelques éclats de taille et de petits tessons noirs très grossiers.

Légende :

- 8 sable, cailloutis et pierres de taille
- 7 cailloutis, sable, tuiles et terre grise
- 6 terre grise, tuiles, tessons en nombre
- 5 terre grise, cailloux, bris de tuiles
- 4 meurger
- 3 terre grise, cailloux, quelques moellons, éclats de taille
- 2 Argile graveleuse jaune, éclats de taille, petits tessons noirs au dessus
- 1 gravier issu du substrat
- Rocher
- Bloc/moellon/cailloux

Coupe de bb-Re Est-Ouest, contre la tour M



Coupe bb-Re, relevé Antoine et Marion, dessin et DAO Antoine Lacaille

En 3 une couche de terre grise un peu plus conséquente, relativement horizontale, qui contient des cailloux, quelques moellons et encore des éclats de taille.

Le meurger constitue la 4e couche. Conservé sur presque deux mètres (soit environ 20 assises), il vient contrebuter tous les déblais, ce qui explique le léger **fruit**⁴ du parement que l'on discerne bien sur le relevé.

Les bris de tuiles apparaissent dans la couche 5, avec de la terre grise et des cailloux.

En 6 c'est à peu près la même chose avec moins de cailloux et la présence de tessons de céramique en nombre plus conséquent.



Partie orientale de la coupe bb-Re le 4 juillet (photo A. Lacaille)



Illustration 1: Extrémité de la coupe bb-Re avec le meurger et la souche, 4 juillet (photo A. Cherblanc)

4 Le fruit : caractère l'inclinaison externe d'un mur qui est plus épais à la base

La terre, en plus d'être grise, présente une allure sableuse dans la couche 7. Ici l'on trouve des cailloux et des tuiles.

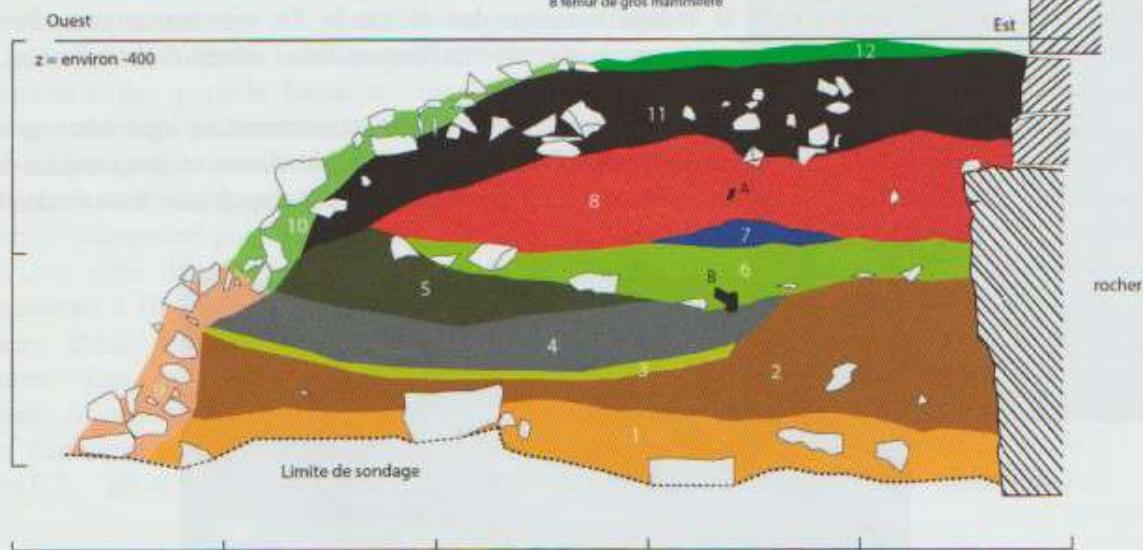
En 8 le sable et les petits cailloux tranchent avec quelques belles pierres de taille. En partie supérieure la terre est plus noire, à cause des quelques végétaux qui la surplombent.

Lacaille Antoine, 06/08/2012, dessin au 1/20e

Coupe en Re Est-Ouest, contre la tour M

Légende

12 Terre végétale, humus	4 couche terre cendreuse et quelques petits cailloux
11 Cailloux arrondis placés à plat avec un peu de terre noire, tuiles et céramiques	3 fine couche de chaux (rejet ?)
10 Nombreux cailloux avec peu de terre	2 Terre très argileuse avec cailloux issus du substrat
9 Paroi effondré du muret	1 Roche affleurante, déchets de carrière et substrat naturel en agrégat
8 Petits cailloux avec tuiles et céramiques, un fer à cheval, terre marron	Cailloux
7 Graviers sans terre	A fer à cheval
6 Deux pierres et petits cailloux avec peu de terre, rares tuiles	8 fémur de gros mammifère.
5 Couche de terre marron uniforme	



Coupe cc-Re, relevé Antoine et Marion, dessin et DAO Antoine Lacaille

La coupe cc-Re a été réalisée sur le même axe que la coupe bb-Re, une dizaine de mètres plus loin en direction du nord. Selon toute logique, certaines couches stratigraphiques doivent se retrouver d'une coupe à l'autre car aucune structure ne vient les séparer : l'interprétation est donc commune à ces deux relevés.

Ici la roche est plus visible, et pour cause, le profil de la coupe a été rabaisé de plusieurs dizaines de centimètre par rapport au sol nivelé (et donc à la base de la coupe bb-Re), pour identifier des niveaux jugés anciens. Le relevé a donc porté sur deux mètres de hauteur pour



Coupe cc-Re en cours de relevé, 6 août (photo G. Poullain)



Emplacement de la coupe cc-Re dans le secteur Re le 12 juillet (photo A. Lacaille)

presque cinq mètres de longueur.

Sur la partie est de la coupe règne un pan du rocher naturel. Celui-ci adopte un profil en angle légèrement aigu ; il n'est pas vertical mais surcreusé par une fissure naturelle. Deux assises de 25 cm chacune environ assurent la fondation directement sur le substrat, un peu en retrait du bord du rocher, avec un léger **empattement**⁵ qui assure la stabilité de la tour. L'hypothèse est que le rocher était déjà creusé en profondeur lorsque la tour fut érigée, pour accentuer sa hauteur.

La couche 1 semble bien correspondre avec la couche numérotée 1 sur la coupe bb-Re. Nous retrouvons le substrat naturel en agrégat sous forme de gravier, des déchets de carrière et même, du fait de la meilleure exhaustivité de la coupe ici, quelques gros blocs informes qui confirment la présence de la roche non loin, sur un plan horizontal ou oblique.

La couche 2 reprend de la même manière des éléments de son homonyme du relevé précédent. La terre se trouve très argileuse et présente des cailloux issus du substrat et de la céramique grossière morcelée.

A partir du numéro 3, les dépôts ne reprennent plus exactement ce que nous avons vu précédemment. En 3 et 4 ce sont respectivement une fine couche de chaux et une couche de terre cendreuse qui comportent des petits cailloux. Ces éléments semblent s'appliquer à un endroit où la couche 2 a été recréusée préalablement.



Relevé en cours de la 3e coupe (cc-Re), 6 août (photo A. Lacaille)

Une couche de terre marron uniforme qui égalise le sol à cet endroit est visible en 5.

La couche 6 s'est accumulée uniformément. Il s'agit de petits cailloux avec peu de terre et de rares tuiles, et un fémur de gros mammifère.

En 7 se trouve une accumulation très localisée de petits graviers blancs sans terre.

La couche 8 pourrait reprendre la couche 3 (ou plus probablement la couche 5 !) de la précédente coupe. La terre est marron, et comprend des petits cailloux, des tuiles et céramiques et un fer à cheval, probablement de l'époque moderne. Elle recouvre à la fois le rocher et la première assise de la tour M.

Les couches 9 et 10 sont des reliquats du meurger vu précédemment, en partie effondré et certainement moins développé à cet endroit.

Le dépôt 11 n'a pas d'équivalence stratigraphique avec la coupe 2. Ici les cailloux, en nombre, sont arrondis et placés plutôt sur leur face plane, entourés d'un peu de terre noire, de tuiles

⁵ Un empattement : la surépaisseur d'un mur dans sa partie inférieure

et de céramiques.

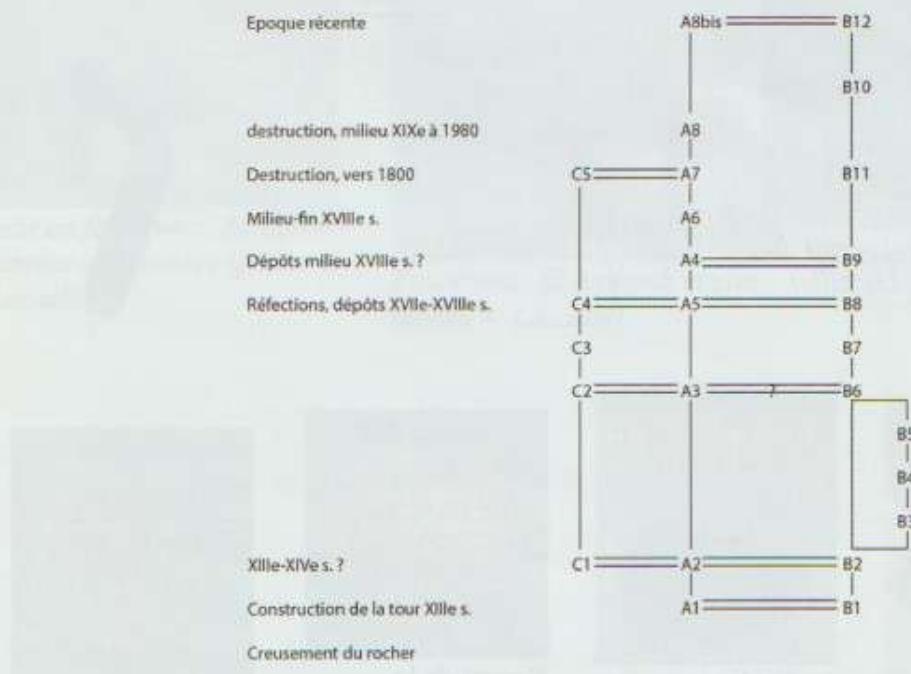
Juste au dessus, l'humus, caractérisé par une terre noire végétale, est visible sur quelques centimètres.

Après avoir décrit ces deux coupes il est nécessaire de les mettre en relation. Nous allons pour cela nous aider de la restitution stratigraphique donnée par le **diagramme de Harris**⁶, qui repose malgré tout sur quelques suppositions. Les lettres C, A et B caractérisent respectivement les couches des coupes bb-Rb, bb-Re et cc-Re.

Le premier fait est incontestablement le creusement du rocher, et donc la constitution de la carrière. Lors de l'érection de l'édifice fortifié les dépôts de rejets de carrière (A1 et B1) commencent à se former. A2 et B2 correspondent toujours à cette période de dépôts du superflus de matériaux de construction à une période basse comme l'indiquent les petits tessons grossiers qui peuvent remonter au XIII^e ou XIV^e siècle. Sur la coupe cc-Re auraient été déposeés, après une faible excavation du sol, les couches B3, B4 et B5. Ces dépôts sont difficiles à interpréter pour le moment, y'avait-il un foyer non loin ? Une zone dépottoir ? A partir de la couche A3 (qui correspondrait à B6) il s'agit dans tous les cas de terre déposée au cours d'une longue période, ramenée ou issue de la végétation. Les premières tuiles apparaissent, preuve des réfections de toitures et de quelques travaux de maçonneries comme l'attestent aussi les moellons et sûrement la couche de graviers B7. B8-A5 constitue un moment de dépôt important à



Détail de la coupe cc-Re le 7 août (photo A. Cherblanc)



Proposition de diagramme de Harris récapitulatif des résultats des coupes, réalisation Antoine Lacaille

6 Le diagramme de Harris : schéma qui rend compte des rapports stratigraphique et chronologiques entre les couches

cet endroit, datable de la fin du XVII^e siècle ou plutôt du XVIII^e siècle d'après les tessons. La toiture a pu être refaite à ce moment aussi. La couche A6 présente le même type de dépôts, plus rapprochés dans le temps, sûrement du milieu ou de la fin du XVIII^e siècle. C'est un peu avant cette couche, soit vers le milieu du XVIII^e siècle, qu'aurait pu être érigé le meurger (A4-B9), d'après les relations stratigraphiques et les observations faites sur place, malgré les difficultés de lecture sur la coupe bb-Re. Il a pour fonction évidente de retenir la terre à cet endroit, peut-être pour arranger un passage le long de la muraille. Ce fait pourrait être avéré par la présence de cailloutis qui indiquerait un sol en B11 comportant plusieurs recharges. Cependant cela est un peu moins visible en A7, qui pourrait correspondre à la couche issue de la démolition du château au vu du sable (chaux) très présent.

Vient ensuite la couche A8 assez tardive toujours issue de la démolition du château mais aussi des rejets de dégagement des salles supérieures de la tour M par Monsieur Fériès, dans les années 1970-80. Effectivement, très peu d'humus a eu le temps de recouvrir cette couche. A remarquer que sur la coupe cc-Re la couche de démolition est difficilement déterminable. Seules quelques tuiles éparpillées en B11 évoquent des destructions ou réfections de charpente. Le passage est-il dès lors postérieur ou antérieur à la destruction du château ? Vraisemblablement légèrement antérieur.

Voilà comment, à partir de deux coupes qui se complètent, pouvons-nous reconstituer (avec quelques réserves cependant) la chronologie des dépôts dans le fossé.

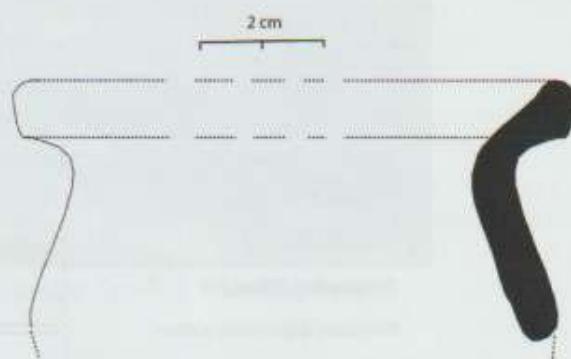
Le mobilier :

Ce secteur a mis au jour de nombreux carreaux de pavements anciens, leur étude particulière s'insère dans un chapitre à la fin de ce bulletin.



Fragments d'un pot qui serait du XIII^e siècle (photo A. Lacaille)

Restitution à partir d'un fragment d'un rebord et col de vase à feu noir (issu d'une cuisson réductrice) trouvé en Re. Le diamètre et la hauteur ne sont pas connus et ne peuvent être restitués.



Tessons de vase à feu (photo A. Lacaille)



La hache néolithique trouvée en Re (photo A. Lacaille)



Revers de la monnaie en argent du XIV^e siècle (photo A. Lacaille)



Avers de la même monnaie (photo A. Lacaille)

Sont aussi issus de ce lieu divers objets en métal (bronze, fer), pas forcément simples à identifier. Quelques tessons d'une céramique de type pot qui est blanche à rayures rouges sûrement du XIII^e siècle (voir photo).

Le lot comprend aussi les nombreux petits tessons de céramique noire (issus d'une cuisson réductrice) peut-être des vases à feux du XIV^e siècle ? La découverte d'un bord permet de bien reconnaître le profil de ces vases à **fond lenticulaire**⁷, plutôt courants.

Une hache polie en pierre bleue d'environ 45mm de long, probablement néolithique a aussi été découverte dans ce secteur, en contexte de remblais. Elle fut donc récupérée, probablement sur le site par les occupants du château au Moyen-Age. Le manche d'un tel objet, évidemment disparu, était en bois.

Deux monnaies en bronze relativement abimées datables entre 1350 et 1450 environ, la deuxième, remarquable, est en argent. Il s'agit d'un blanc au K du roi Charles V (1364-1380) pesant 2,25 grammes. A l'avers : "DEI GRATIA", grand K couronné dans le champ, bordure de douze lis. Au revers : "FRANCORV REX" et "BNDICTV SIT NOME DNI NRI DEI IhV", croix dans le champ. (Référence Duplessy 363).

Des objets plus communs : clous, tuiles glaçurées, céramique commune, bouts d'ardoise, os...

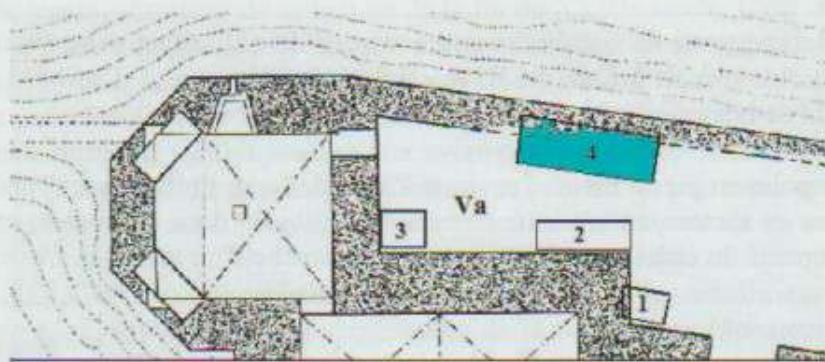


Quelques autres objets trouvés récemment au château sont issus de ce secteur ou du secteur Rb : un méreau (jeton) avec motif de fleur de lys, une petite plaque en bronze, un carreau d'arbalète en fer, une fourchette cassée, deux clés en fer, la partie métallique d'un fil à plomb, des boucles en fer, la tête d'une hache et des objets en verre et en os notamment.



⁷ Fond lenticulaire : littéralement le fond du vase a une forme de lentille

Derrière la tour M : le secteur Va



Localisation du déblaiement pratiqué en Va

Une étude du bâti sur les structures découvertes à cet endroit a été entamée, cependant seule la terre issue des remblais de démolition a été dégagée, et il n'est pas question ici de fouille archéologique proprement dite, qui serait pourtant nécessaire pour préciser l'agencement, et donc la datation, des portions de murs mis au jour.



*Le secteur Va peut après le relevé du plan, 11 août
(photo A. Lacaille)*

Une des premières choses qui fut découverte fut le rejet de mortier au pied du mur ouest actuel, indiquant la présence d'un sol tardif. Ce niveau de circulation est très certainement lié et contemporain de celui découvert dans les deux sondages de Va en 2011, plus près de la tour. Les structures arasées dont il va être question ci-après ont été trouvées juste sous ce niveau précisément. Question mobilier le sondage a exumé bien peu de choses ; de très rares céramiques ou tuiles vernissées. Cependant de beaux blocs ont été sortis au tout début du déblayage.

Le déblaiement atteint 8 mètres de long sur 2,50 mètres de large au maximum. Spatialement le sondage est très proche du secteur Re de l'autre côté du rempart. D'après les observations faites en Va en 2011 et en Re cette année la roche se trouverait à au moins 2 ou 3 mètres plus bas que le présent sondage.



Les cinq corbeaux sur le deuxième mur vus depuis Re (photo A. Lacaille)

Vue la position des structures étudiées, il est bon de jeter un oeil sur ce qu'il se passe plus bas. Or, le mur du rempart qui sépare Va du prolongement de Re présente au moins trois constructions verticales distinctes, depuis la tour jusqu'au bord nord de Va. Ces anomalies visuelles correspondent à différentes fonctions des murs et éventuellement des reprises postérieures. Plus précisément, ces trois parements sont composés de pierres de natures géologiques, modules et types de tailles différents. Par ailleurs le mortier employé et la qualité du parement diffèrent aussi. Cependant les parements restent chainés entre eux.



Détail du chainage des parements 2 et 3 (photo A. Lacaille)

Globalement nous pouvons distinguer trois types de parement. Un premier type à moyen voire gros appareil se rencontre à la base de la tour. Un autre à petit et moyen appareil caractérise le mur de rempart qui part de la tour et file au nord, sa rencontre avec la tour est caractérisée par un très léger angle dans maçonnerie. Un troisième parement est visible un peu plus loin dans l'alignement, à partir du milieu du sondage de Va. Le **chainage**⁸ entre le deuxième et le troisième parement est de moindre qualité et le troisième parement est constitué uniquement de petits moellons. Il semble clairement postérieur. Un relevé précis de ces pans de murs (ce travail a déjà été entamé par Robert Broisseau) pourrait éclairer de manière plus poussée ce phasage.

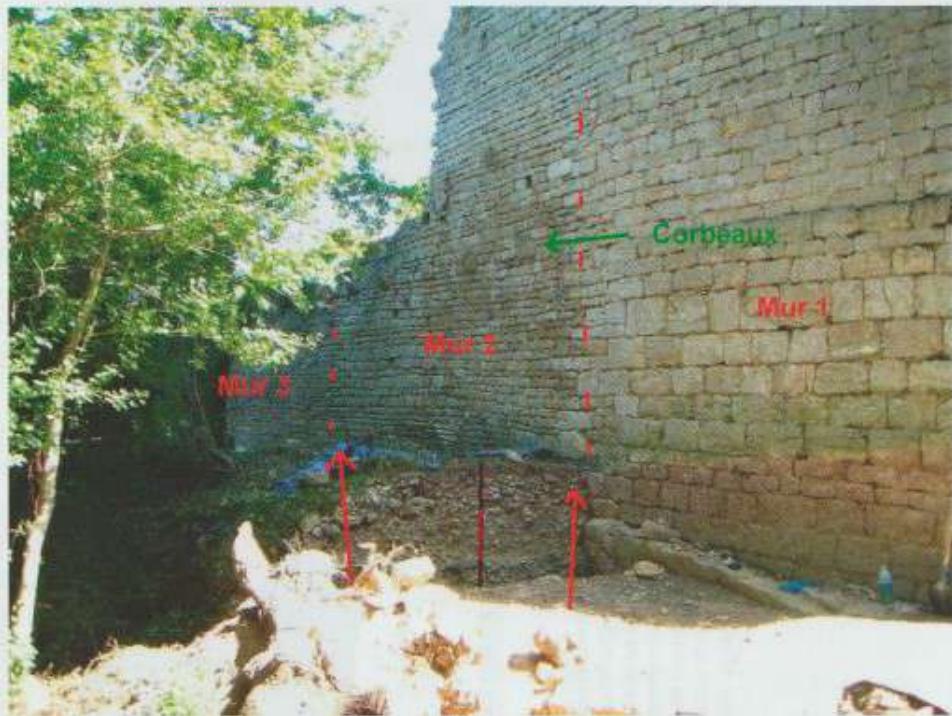


Schéma sur photographie des trois parements identifiés depuis le secteur Re (photo A. Cherblanc, schéma A. Lacaille)

8 Le chainage : caractérise des parements chainés, dont les assises se relient à leur rencontre

Et qu'est-ce à dire des cinq corbeaux alignés à environ trois mètres au dessus du rocher sur le deuxième parement ? Ils semblent trop bas pour constituer un ouvrage défensif de type mâchicoulis mais trop haut pour supporter la charpente d'un bâtiment plaqué contre le mur. Ces corbeaux, plus ou moins taillés en quart-de-rond droit, sont espacés à intervalles à peu près régulier (environ 1,20 mètres). La partie visible de ces corbeaux dépasse d'environ 15 cm du nu du mur. Ils font entre 20 et 30 cm de largeur pour une moyenne de 20 cm (soit une ou deux assises) de hauteur.



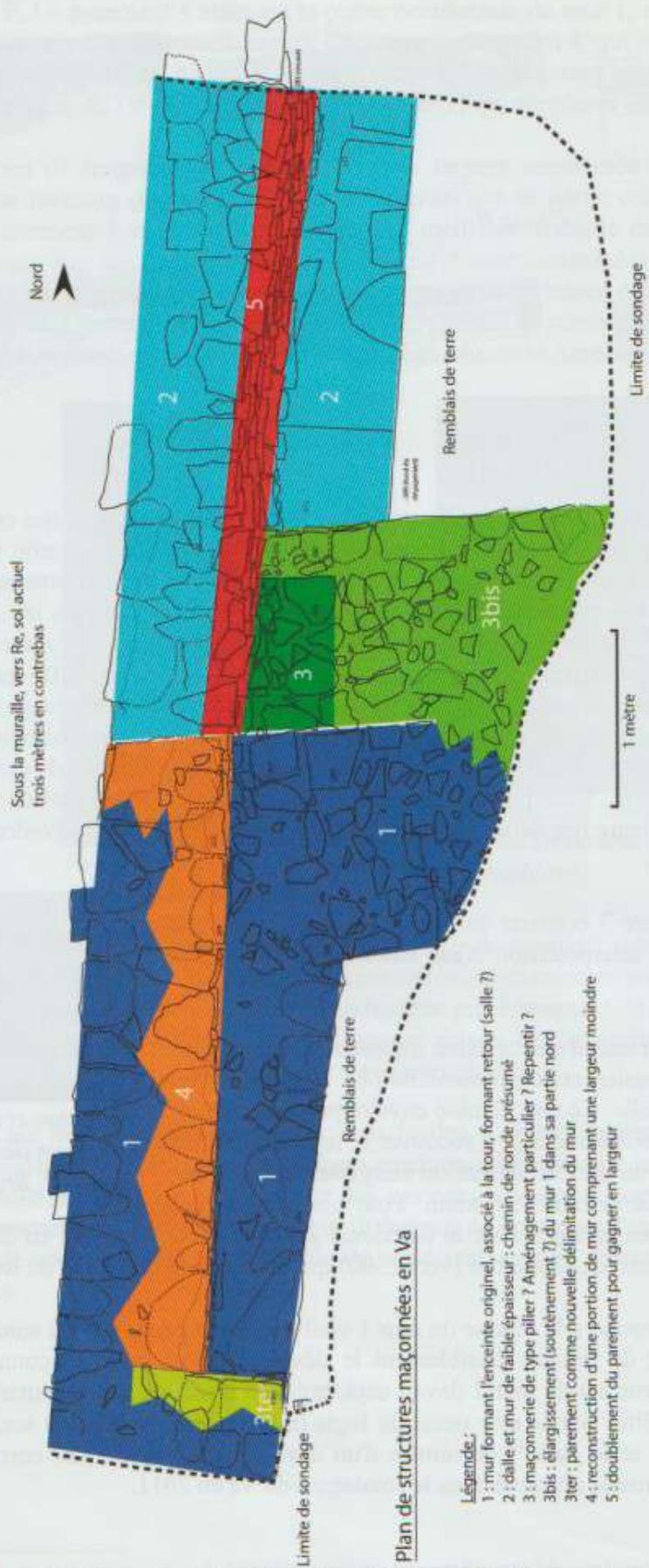
Le plan :

Voyons à présent le plan de Va, traité sur le logiciel Adobe *Le secteur Va vu depuis la illustrator comme les précédents relevés. Le chevauchement des tour M dite Amélie, la structures, les reprises, arasements et doublement de maçonnerie qui se lumière permet de dégagent du relevé pierre à pierre montrent qu'il s'agit d'un espace assez distinguer les élévations complexe où l'Homme a plusieurs fois souhaité adapter le bâti à ses (photo A. Lacaille) besoins. En somme, un cas d'école et un bon exemple de ce que traite concrètement l'archéologie du bâti.*

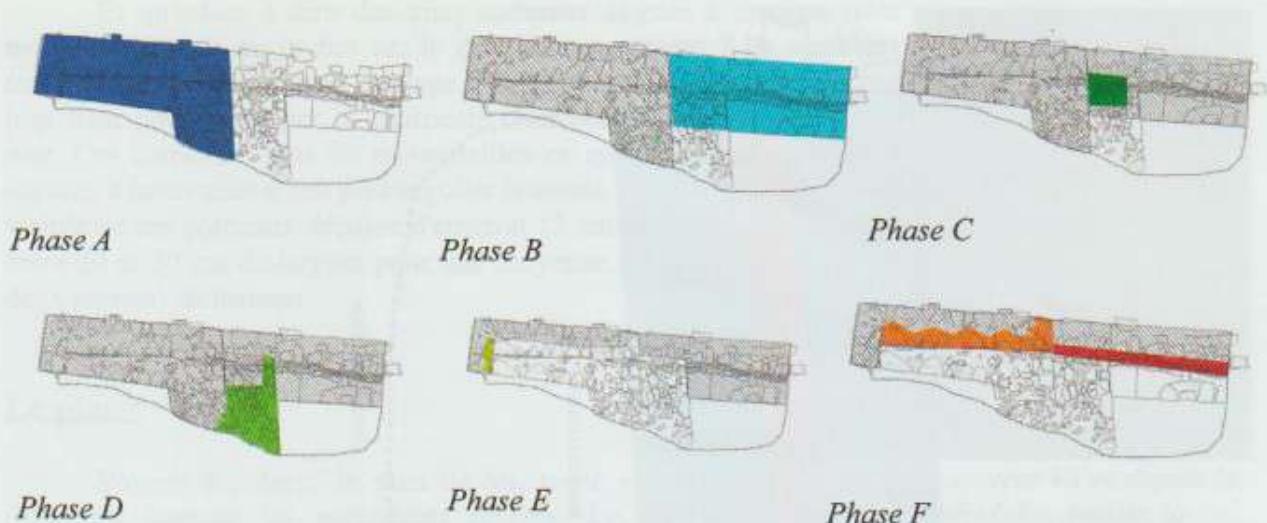
Pour des raisons de commodité de passage et de profondeur, les bords de la tranchée n'ont pas pu être tirés de manière rectiligne. Cependant la lisibilité n'en est pas affectée. C'est l'impossibilité, dans l'état actuel des choses, de fouiller véritablement ces structures qui empêche une vision claire des successions chronologiques. D'autre part là où les maçonneries n'apparaissent pas, les remblais de terre peuvent descendre, logiquement, à plusieurs mètres plus bas, indice fort pour soupçonner la présence de vestiges autrement plus ancien à ce même endroit.

La description des structures se fait dans l'ordre chronologique tel qu'il apparaît en couleur dans le relevé.

Phase A : le mur 1, formant un angle légèrement obtu à en croire le plan, est sans contexte le plus ancien. Il s'agit du deuxième type de parement de la muraille vu précédemment, sur lequel reposent les corbeaux dont deux sont visibles ici. Ce mur est très arasé et inégalement conservé dans sa hauteur, comme nous allons le comprendre bien vite, cependant son tracé est clair. Assez épais surtout à son angle, entre 1 et 1,50m, il relie la tour au sud et bifurque en direction de l'est vers l'arrachement du mur est du secteur Va dont les parties basses ont été retrouvées récemment. Le mortier est de bonne qualité tout comme la maçonnerie que l'on distingue bien depuis Re. L'hypothèse formulée depuis sa découverte est celle d'une salle à usage inconnu plaquée contre la tour M. Certaines caractéristiques du mur, à savoir son épaisseur, son angle et son aspect en partie basse laissent à penser qu'il pourrait former la limite du rempart originel, du XIII^e siècle.



Plan 2012-1 en Va, relevé Antoine, Marion et André pour les hauteurs, dessin et DAO Antoine Lacaille



Phase B. La structure n°2 consiste en l'installation de plusieurs grandes dalles côté à côté (en partie retirées actuellement) sur lesquelles repose un mur. Ces dalles, dont la partie inférieure est moulurée d'un **chanfrein**⁹, reposent aussi sur un mur légèrement en retrait. La contemporanéité des deux structures est établie logiquement : des dalles seules n'ont aucune fonction ici. Avec un mur devant, d'environ 60 à 80 cm de large (aujourd'hui en partie effondré), la présence de dalles indiquerait un lieu de passage de type chemin de ronde large d'environ un mètre. De toute évidence, cette structure s'appuie contre le mur 1, ce qui explique en partie basse, le chaînage de mauvaise qualité pratiqué lors de l'ajout du supposé chemin de ronde. Dans tous les cas ce nouveau mur de rempart semble repousser les limites de la cour du château efficacement. La date de construction n'a pas encore pu être déterminée, faute notamment de mobilier associé. Notons tout de même que la position et la moulure inférieure des dalles indiquent une certaine profondeur, de l'ordre de plusieurs mètres, de la cour d'origine.

Phase C. La structure 3 consiste en un simple parement visible sur deux assises. Aucune interprétation n'est envisageable dans l'état actuel des dégagements.

Phase D. 3bis est un mur d'une certaine importance. Le parement visible au nord, assez grossier et légèrement bombé en partie basse, repose directement sur la dalle. Ce mur semble envelopper la structure 3, ce qui complique la lecture. Adossé à 2, il recouvre le mur 1 surtout sur la partie est. Cela suggère un dédoublement ou élargissement du mur 1 qui devait encore avoir une certaine élévation. Pour comprendre cette structure, il faut la mettre en relation avec le deuxième sondage pratiqué en Va en 2011 : c'est la base du mur du bâti de Géraud de Maumont (vers 1300) qui prolonge le mur nord du logis.



Elévation et moulure en chanfrein des dalles (photo R. Broisseau)

Phase E. 3 ter correspond à la reprise du mur 1 visible dans la partie sud du sondage, dans le but de former un angle et de limiter sensiblement le développement de la maçonnerie dans ce secteur. A ce moment la partie est du mur 1 devait déjà être déjà arasé, au moins partiellement, tout comme les structures 3 et 3bis. Sur le mur ouest du logis (non visible sur le plan) sont visibles les emplacements des poutres et le **solin**¹⁰ de toiture d'un appentis en bois auquel correspond cette structure 3ter et le sol en tomette retrouvé dans le sondage 3 de Va en 2011.

9 Moulure en chanfrein : moulure plate, oblique par rapport aux pans voisins

10 Le solin : couvre-joint à la jonction d'un toit et d'un mur

Phase F. Le parement 4 stabilise la partie occidentale du mur 1, sur une hauteur d'au moins 50cm (la hauteur conservée actuellement). Ce nouveau parement 4, qui vient reprendre l'orientation du mur de la structure 2 est bien accolé au parement 3ter. Il inclue une reprise, à travers un gros moellon en remploi, de l'ancien angle externe du mur 1, qui supplante l'élévation de 2 à ce moment là.

Très peu de temps après le mur 2 voit sa largeur augmentée par l'ajout d'un deuxième parement (d'un moellon de moyen module de largeur) sur sa partie orientale, ceci afin de mieux rejoindre le parement 4 et peut-être d'assurer une meilleure stabilité du mur 2. Cependant, il est curieux de noter que les fondations de ce parement 5 sont constituées de pierres en position de **panneresse ou carreau**¹¹ posées sur les dalles, et qui pour certaines dépassent assez largement du reste du parement. C'est une preuve de l'abandon du chemin de ronde : le parapet sert plus de limite de la terrasse où se situaient les jardins du temps de la princesse Amélie (XVIIe siècle).



Va : détail des liaisons entre les structures (photo A. Cherblanc)



Va : détail des liaisons entre les structures (photo A. Cherblanc)

Après cela, les structures arasées (à l'est du mur du rempart) vont être recouvertes d'un peu de terre constituant un nouveau niveau de circulation, certainement au XVIIe ou XVIIIe siècle, comme le prouvent les traces de mortier indiquées précédemment. Après cela les destructions, chutes de pierre, éboulement et végétation auront raison de l'intégrité physique de cet espace. Encore aujourd'hui une partie du mur menace ruine prochaine.

Ainsi les relations stratigraphiques sont faciles à établir, malgré quelques interrogations. Nous pouvons déplorer la difficulté de replacer en chronologie absolue les différentes constructions. Seule une fouille attentive de ce secteur et des environs immédiats pourrait trancher sur quelques questions importantes : outre la chronologie il s'agirait de confirmer l'existence de la structure 3 et sa fonction, de voir plus clair dans le rôle du soi-disant chemin de ronde, et retrouver le niveau originel du sol.

11 Panneresse et carreau : pierre dont la longueur est dans le sens du mur, dans un cas le bloc repose sur son côté le plus large, dans l'autre c'est sur le côté le plus étroit



Détail des structures 3ter et 4 dans l'alignement du mur 1 (photo A. Lacaille)



Détail sur les structures 1, 3 et 3bis. Le mortier de niveau de sol est visible ainsi que le raccord entre les structures 4 et 5 (photo A. Lacaille)



Va avant le dégagement du parement 5 (photo A. Cherblanc)



Va : détail des liens entre les structures 2, 3bis et 5 (photo A. Cherblanc)



Détail en Va vu de la tour M dite Amélie (photo A. Cherblanc)



Va : détail des liaisons entre les structures (photo A. Cherblanc)

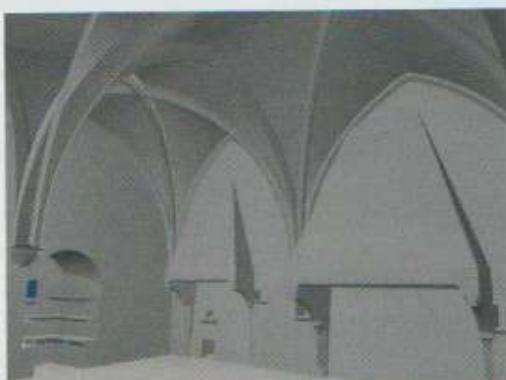
La tour de l'Est (A) :

Les travaux de déblayements en cours ont mis au jour assez peu de mobilier jusqu'à présent : cela sera traité certainement l'année prochaine.

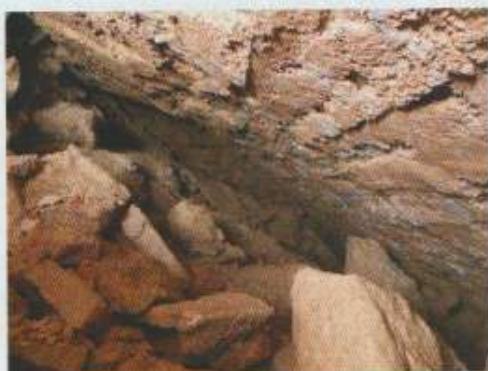
A part la nature du sol retrouvé de la salle du rez-de-chaussée que j'ai déjà évoqué, deux éléments peuvent être mentionnés : le coussiège découvert fortuitement et la base du cendrier du four, déjà connu et mentionné dans le bulletin de 2008-2009 p25-27.

Le coussiège se situe à gauche de la meurtrière sud-est. Les **piédroits**¹² de la baie sont distants de 180cm. Quant au coussiège proprement dit, cassé, il dépasse actuellement de 20cm du piédroit pour une longueur de 96cm.

Le four, dans l'angle nord-est, partiellement vu en 2008 a été maintenant entièrement dégagé. Il mesure 1,36m sur 1,50m (voir photo sur le rapport moral).



Reconstitution de la cuisine sur le logiciel Blender par André avec les deux cheminées, l'évier et les voûtes d'ogives différentes



Les gravats arrivent presque au niveau de la voûte dans la salle inférieure de la tour de l'Est ! (photo G. Poullain)

Autres observations :

Quelques points supplémentaires, observations issues d'une bonne connaissance du château : par exemple des arrêts de constructions visibles depuis le bas de la façade sud, qui pourraient correspondre à des arrêts de constructions durant l'hiver. Cela induirait une construction en 3 à 4 ans, une durée très probable si l'on en croit les résultats d'étude de construction des châteaux. Des analyses de pollens pourraient être tentées pour étudier le déroulement de la construction.

12 Les piédroits : les montants intérieurs verticaux d'une baie

Rapport des visites (par Antoine Lacaille)

Ce présent rapport a été élaboré à partir de notes et remarques fournies par Josette Kowal.

Depuis de nombreuses années et jusqu'en 2011 Renée Paquet s'est grandement investie dans les visites du château de Montfort. De nombreux visiteurs gardent, j'en suis sûr, un très bon souvenir de ses explications détaillées et enrichies par de nombreuses recherches historiques. Il est même fort probable que son discours a pu séduire jusqu'à nos bénévoles actuels lors de leur premier passage au château : la passion se transmet vite.

De nombreuses raisons ont nécessité la recherche d'une relève à ce travail passionnant à partir de 2011 : Maryse Planel et Josette Kowal ont ainsi assuré des visites ponctuelles cette année là. En 2012 nous avons pu, Josette Kowal et moi-même relancer les visites à la belle saison : nous avons alors rétabli le principe de visite les dimanche d'été abandonné depuis 2009, en fonction de nos disponibilités.

Le discours de fond et les documents ont été fourni par Renée et Alain Rousselet, et par les résultats des travaux en cours. C'est ainsi que quelques visites de groupe (sur demande) ont été assuré par Josette à diverses dates. Un moyen efficace de faire découvrir ou redécouvrir ce lieu pittoresque à un public avertis ou non. Il y eut aussi des visites guidées pendant le vide-grenier et le passage des étudiants dijonnais que j'ai déjà évoqué dans le rapport moral.

L'opération consiste à positionner les panneaux fléchés au niveau de la route Semur-Montbard puis attendre le visiteur devant la grille d'entrée, démarrer des visiteurs en fonction de l'affluence et proposer à la fin de la présentation les nombreux objets (ouvrages, reproductions de gravures, cartes postales, plaquettes, etc.) que l'association a produit au fil des années. Sur place, une deuxième personne assure l'accueil des nouveaux venus à l'entrée et la tenue du stand. Ce rôle, tenu respectivement par Jean Kowal et Marion Carraud, est important : ils peuvent répondre aux premières questions qui viennent en tête des visiteurs sur le château et assurer un peu plus de présence dans un lieu si vaste.

L'idéal est de pouvoir présenter la forteresse au cours d'une journée travaux (par exemple les journées du Patrimoine). Les nombreux curieux qui suivent la visite se rendent pleinement compte des actions menées, avec quels moyens et surtout quelle patience. Le discours évolue d'ailleurs en fonction des travaux des bénévoles et s'adapte d'une année sur l'autre.

A noter au passage que certaines personnes ont pénétré spontanément dans la basse-cour du château, par légitime curiosité, pendant quelques unes de nos journées travaux d'été. Quelquefois nous leur permettions de jeter un coup d'oeil à la muraille depuis la pelouse, et si l'un des bénévoles se sentait l'âme de guide une courte visite pouvait être faite. André et moi-même avons récolté quelques deniers par ce moyen.

Cette année les visiteurs sont venus en assez grand nombre pour les visites dominicales. Malheureusement nous ne pouvons pas donner de chiffres précis quant à la fréquentation excepté pour trois dimanche en août : le 5 il y eut trois visites avec 35 personnes (50 euros de don, 50 euros d'achat), le 19 on compte 17 visiteurs (30 euros) et le 26 août 21 visiteurs qui donnèrent 56 euros. Le profil des visiteurs est très varié : il y eut des étrangers (anglais, hollandais, etc.), des personnes



Visite des étudiants de Dijon guidés par Alain et H. Mouillebouche le 31 mars (photo A. Rousselet)



Antoine et Marion prêts à recevoir les visiteurs, 18 août (photo G. Poullain)

puits, cave, tour Amélie (rez-de-chaussée), pigeonnier et citerne, et les actions de l'association Mons Forti. Sur ce dernier point nous présentons les réalisations, le résultat des excavations et des études architecturales, les projets, les enjeux, les droits juridiques qui pèsent sur les monuments historiques et concernant l'archéologie, la manière de vivre dans un château à l'époque médiévale et moderne, les modes de construction, etc. L'arrivée dans la tour Amélie, une salle au frais l'été, est l'occasion de constater de manière spectaculaire les différents types de travaux que les bénévoles ont pu réaliser du sol au plafond de la salle, et les quelques objets représentatifs issus des dégagements. La maquette du pont-levis est bien utile pour mieux faire apprécier l'ingéniosité des constructeurs de cette époque.

Pour conclure la visite, nous insistons sur le rôle de M. Féries et de l'association sans qui le château aurait difficilement pu être aussi bien préservé.

Quelques questions reviennent de manière récurrente : sur l'histoire, l'occupation du château, le Saint-Suaire, certains détails d'architecture et les travaux en cours (pourquoi tant de pierres inutilisées, tant d'endroits envahis, tant d'endroits non dégagés ?). Pas évident de répondre à toutes, mais il est toujours utile d'insister sur le peu de moyen financier et le manque de bénévoles. Enfin, la plupart des visiteurs reconnaissent et comprennent que la passion qui anime les bénévoles est bien justifiée par la beauté des lieux. Ce fut donc un grand plaisir de guider des gens venus de tout horizon : on apprend beaucoup par leurs remarques et c'est encourageant de voir les têtes émerveillées des enfants et les regards admiratifs des plus grands.

Des améliorations sont bien sûr possibles. Par exemple continuer à mettre en place une publicité efficace (affiches, tracts, sites internet dédiés au tourisme, etc.) centrée sur les visites et ou les animations. Nous allons aussi revoir la grille des statistiques de visites, peu pratique. Des panneaux de bois indicateurs sont quelquefois installés à des endroits clés du site, mais d'autres installations ou reconstitutions (comme la maquette !) sont les bienvenues.

de passage en voiture dans la région et des habitants des environs.

Le choix a été fait de conserver le système d'entrée gratuite et dons au bon vouloir des gens. Ce système a fait ses preuves, que ce soit en don direct, en achats divers ou même avec quelques adhésions.

Voyons maintenant ce que l'on peut raconter concrètement dans ces visites, d'une durée assez variable entre 20 et 45 minutes. Illustré par des photographies et gravures anciennes, le propos s'étend bien sûr sur la position du château, les origines du site, les seigneurs qui s'y sont succédés (et les légendes qui s'y rapportent !), l'histoire du Saint-Suaire, la destruction du site, l'architecture du lieu à partir de la visite de la basse-cour, cuisine,



Accueil des visiteurs par Alain Geoffroy et sa femme pour les Journées du Patrimoine (photo G. Poullain)

Les carreaux de pavement du château de Montfort issus de la campagne de déblaiements 2012

(par Alain Rousselet)

(Complément à l'étude parue dans les bulletins n° 10, 11, 12/13, 14, 15)

Pas moins d'une trentaine de fragments de carreaux cette année, parfois de carreaux complets au $\frac{3}{4}$ et provenant essentiellement du fossé sous la Tour Amélie (Re du plan), ainsi que du rez de chaussée de la Tour de l'est (en A3 du Plan).

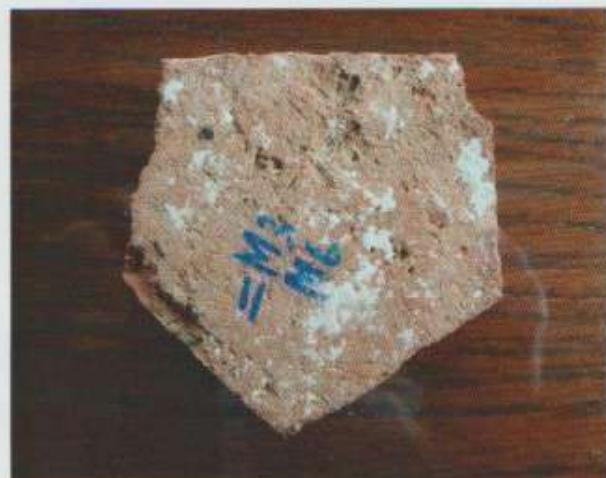
Quelques carreaux monochromes et prédécoupés, en très bon état, présentent un réel intérêt (Photo ci-dessous).



Une curieuse réutilisation d'un carreau estampé, découpé grossièrement en cercle (modèle N° H6 du catalogue) (Photo ci-dessous)



Un exemplaire d'un carreau estampé avec pré-découpe inhabituellement rencontrée (Modèle N° M3 du catalogue) (Photo et croquis ci-dessous)



Les carreaux de pavement des châteaux de Montfort issus de la campagne de 2012 (suite)

Quelques photos de carreaux estampés parmi les découvertes de 2012

Modèles inédits encore non répertoriés



Modèles déjà répertoriés

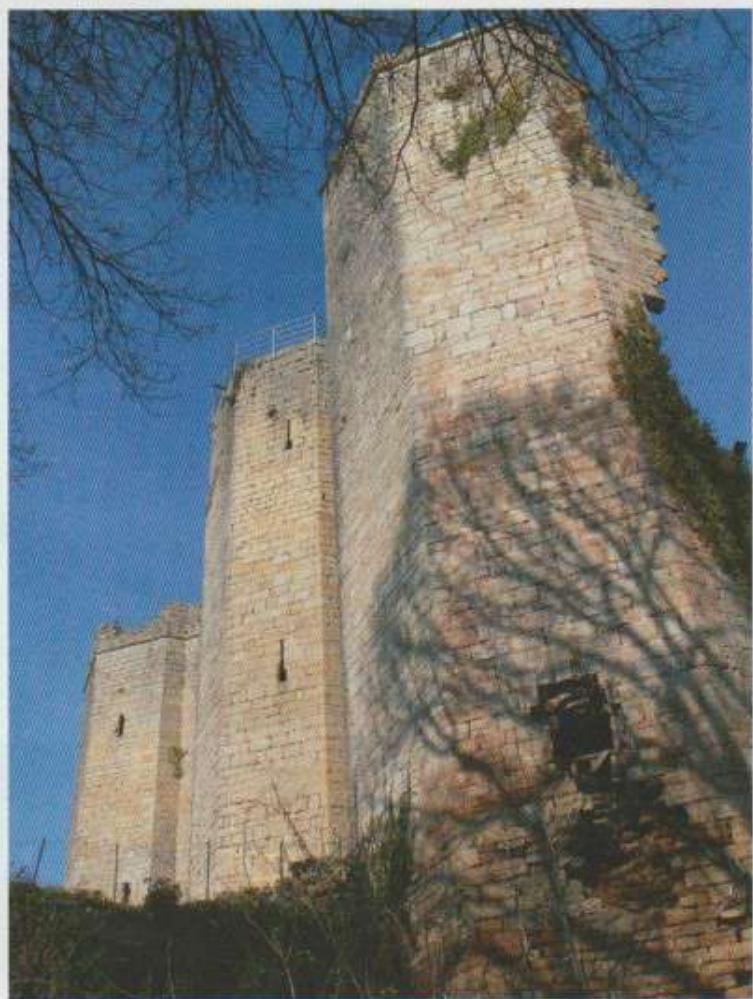


Motifs non encore répertoriés (dessins Robert Broisseau et Alain Rousselet)

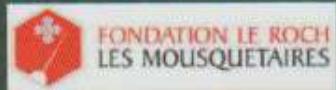
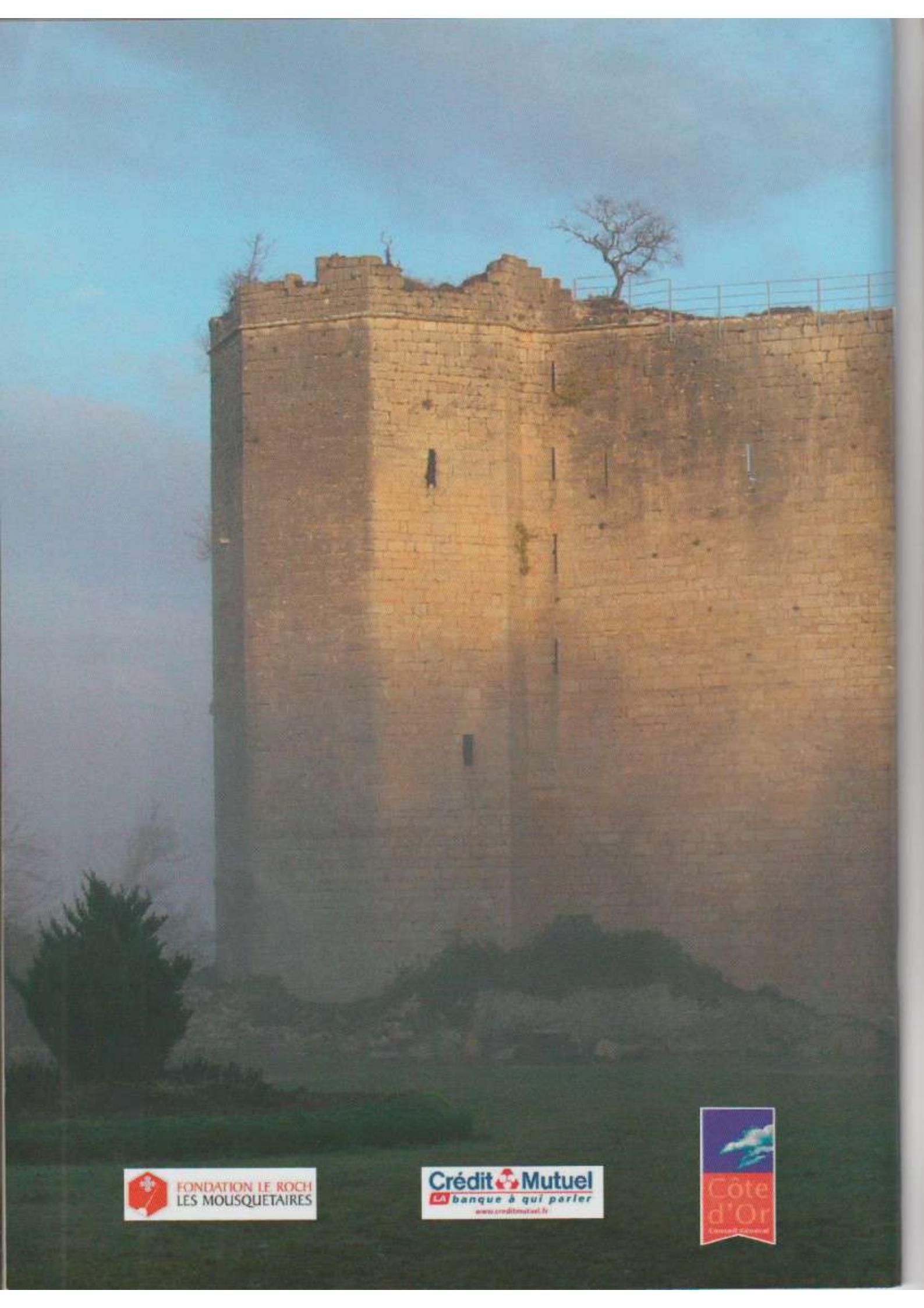
G12		<u>Lieux de Découverte</u>	<u>Lieux de Conservation</u>
	<ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Re) * abbaye de Pontigny <p>Auteurs : Magalie Orgeur</p>	<p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 24mm
G13		<u>Lieux de Découverte</u>	<u>Lieux de Conservation</u>
	<ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Re) 	<p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 24mm * modèle approchant à Châteauneuf
Z6		<u>Lieux de Découverte</u>	<u>Lieux de Conservation</u>
	<ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en A3) 	<p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 21mm * fragment gauche haut permettant la reconstitution complète du motif
Z9		<u>Lieux de Découverte</u>	<u>Lieux de Conservation</u>
	<ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Re) 	<p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 24mm * motif approchant à Semur-en-Auxois
Z10		<u>Lieux de Découverte</u>	<u>Lieux de Conservation</u>
	<ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort * église de Vincelles 	<p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 23mm

<p>V21bis</p> 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort * château de Montfort * abbaye de Moutiers-st-Jean <p>Auteurs : Magalie Orgeur</p>	<p>Lieux de Conservation</p> <p>Association Mons Forti Musée archéologique de Dijon</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 21mm * complète V21, exemplaire au ¼ complet
<p>V29</p> 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort * château de Villeneuve-l'Archevêque * Abbaye de Pontigny * église de Buchères (Aube) <p>Auteurs : * Catalogue du Musée de Troyes * Base Palissy pour Buchères</p>	<p>Lieux de Conservation</p> <p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 23mm
<p>V30</p> 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort 	<p>Lieux de Conservation</p> <p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 23mm
<p>V31</p> 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Re) 	<p>Lieux de Conservation</p> <p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * écaille de 6mm d'épaisseur * aucun autre exemple connu
<p>M3bis</p> 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Va) * abbaye de Moutiers-st-Jean <p>Auteurs : Magalie Orgeur</p>	<p>Lieux de Conservation</p> <p>Association Mons Forti</p> <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 22mm * complète M3 du catalogue

M5bis 	<p>Lieux de Découverte</p> <ul style="list-style-type: none"> * château de Montfort (en Re) * château de Thil * église de Vincelles * tour de Précy-le-Sec <p>Auteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Magalie Orgeur * Mathieu Pinette * Henri Monceaux 	<p>Lieux de Conservation</p> <ul style="list-style-type: none"> * association Mons Forti * Musée d'Avallon * Château de Thil <p>Caractéristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> * épaisseur : 25mm * 2 fragments complétant M5
M5ter 	<p>Reconstitution complète du carreau M5 (voir bulletin n°12-13 2008-2009)</p>	







FONDATION LE ROCH
LES MOUSQUETAIRES

